

La pauvreté à Ottawa : regard critique sur une réalité multiple et diversifiée

Par Nelly Oriane Hatungimana

Mémoire déposé à

L'École de service social

En vue de l'obtention de la maîtrise en service social

Sous la direction de la professeure

Dahlia Namian

Université d'Ottawa

Septembre 2022

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je tiens à remercier ma famille qui m'a encouragé à persévérer dans l'écriture de mon mémoire et qui m'a poussé à travailler au plus fort de mes capacités.

Je tiens également à remercier tous ceux et celles qui m'ont donné des suggestions et des pistes de recherche tout au long du parcours de mon mémoire. Je remercie donc mes enseignantes de maîtrise, mes camarades de classe et mes collègues de travail.

De plus, je tiens à remercier l'Observatoire des profilages de l'Université de Montréal qui a démontré partager mon intérêt pour mon sujet de recherche en accordant une bourse de recherche à mon étude.

Je tiens également à remercier la Faculté des arts et la Faculté des sciences sociales qui ont soutenu mon projet de recherche en accordant la Bourse Michel-Prévost en étude régionale à mon étude.

Pour finir, je tiens à remercier spécialement ma directrice de recherche, la professeure Dahlia Namian, qui a été l'ancre qui m'a soutenu tout au long du parcours de mon mémoire. Elle m'a appuyé à travers toutes les étapes de mon projet et m'a constamment guidé dans les bonnes directions. Elle m'a encouragé à avancer de l'avant, même lorsqu'il a fallu que je change ma méthodologie à quelques mois de la date de remise du mémoire. Je tiens donc à la remercier pour son dévouement à me soutenir dans mon projet et pour sa patience envers moi.

Merci à tous!

RÉSUMÉ

Ce mémoire adresse le sujet de la pauvreté et cherche à démontrer la multidimensionnalité et la diversité du concept. Suite à la remontée de l'inquiétude sociale portée envers la pauvreté en raison de la pandémie de la Covid-19, le sujet est étudié, dans ce mémoire, afin de mieux comprendre l'expérience de la pauvreté en tant que réalité multidimensionnelle qui touche plus spécifiquement des groupes minorisés et d'analyser de manière critique certaines politiques et recommandations pour l'amélioration de conditions de vie globale et plus spécifiquement dans la Ville d'Ottawa. En se basant sur les concepts de la défavorisation et de l'intersectionnalité, ce mémoire met au jour la multiplicité et la diversité de la pauvreté à travers l'analyse du concept de la pauvreté multidimensionnelle, soit les divers facteurs de la pauvreté et de l'expérience de la pauvreté vécue par les groupes minorisés étant les plus touchés par cette problématique. De plus, un portrait de la pauvreté au sein de la société canadienne, et plus précisément de la ville d'Ottawa, est présenté. Pour finir, une analyse critique de politiques sociales mises en place par le gouvernement canadien et des stratégies d'intervention pouvant être mises en place permettent de mettre en lumière une approche d'intervention efficace pour lutter contre la pauvreté dans sa multidimensionnalité et sa diversité.

Mots-clés : pauvreté, pauvreté multidimensionnelle, groupe minorisé, Covid-19, défavorisation, intersectionnalité, immigrant, femme, francophone, autochtone.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	2
RÉSUMÉ.....	3
TABLE DES MATIÈRES	4
INTRODUCTION : La pauvreté, toujours d’actualité ?.....	6
La pauvreté : Quelques constats	7
Le choc de la Covid-19 sur la pauvreté	9
Maintenant...la pauvreté? – Les travailleurs pauvres	12
Les groupes les plus touchés	14
<i>Les immigrants</i>	14
<i>Les femmes</i>	15
<i>Les francophones en situation minoritaire</i>	16
<i>Les autochtones</i>	17
Objectifs.....	19
CHAPITRE 1 : Défavorisation et intersectionnalité : un cadre d’analyse pour mieux saisir la pauvreté multidimensionnelle	21
1.1 La pauvreté comme réalité multidimensionnelle.....	21
1.2 Les théories de la pauvreté : une question d’individu, de culture ou de structure ?.....	23
1.2.1 <i>Les théories individuelles/comportementales</i>	24
1.2.2 <i>Les théories culturalistes ou « la culture de la pauvreté »</i>	25
1.2.3 <i>Théories structurelles de la pauvreté</i>	27
1.2.4 <i>Les théories « géographiques » de la pauvreté</i>	29
1.3 Défavorisation, et intersectionnalité : des concepts pour mieux saisir la pauvreté multidimensionnelle	30
1.3.1 <i>La défavorisation</i>	31
1.3.2 <i>L’intersectionnalité</i>	33
CHAPITRE 2 : La pauvreté chez les personnes immigrantes : une réalité multidimensionnelle..	36
2.1 L’hétérogénéité des immigrants	37
2.1.1 <i>Les immigrants récents</i>	39
2.1.2 <i>Les immigrants racisés</i>	40

CHAPITRE 3 : L'insécurité alimentaire et la pauvreté : quels liens ?	42
3.1 Qu'est-ce que l'insécurité alimentaire ?	42
3.1.1 <i>L'insécurité alimentaire à Ottawa</i>	44
3.1.2 <i>Les conséquences de l'insécurité alimentaire</i>	45
3.2 L'insécurité alimentaire dans le contexte de la Covid-19	47
CHAPITRE 4 : Portrait de la pauvreté à Ottawa : une réalité invisibilisée ?	50
4.1 Les mères monoparentales et les immigrant.e.s	51
4.2 Le quartier Ritchie à Ottawa.....	53
CHAPITRE 5 : Stratégies et projets de lutte globale contre la pauvreté : l'exemple de l'allocation canadienne pour enfants	58
5.1 L'allocation canadienne pour enfants.....	58
5.2 Les oubliés de l'allocation canadienne pour enfants	60
5.2.1 <i>Les femmes logeant dans les refuges</i>	61
5.2.2 <i>Les Premières Nations dans les réserves</i>	62
5.2.3 <i>Les résidents non permanents</i>	63
5.3 Une éradication de la pauvreté ?.....	64
CHAPITRE 6 : Le développement communautaire et la réduction de la pauvreté dans les milieux défavorisés.....	66
6.1 L'intervention communautaire : Le développement communautaire pour réduire la pauvreté	66
6.2 Les théories de la pauvreté à la base du développement communautaire	69
6.3 Les facteurs déterminants du développement communautaire	72
CONCLUSION	76
BIBLIOGRAPHIE	79

INTRODUCTION : La pauvreté, toujours d'actualité ?

La pauvreté, c'est avoir faim. La pauvreté, c'est être sans abri. La pauvreté, c'est être malade et ne pas pouvoir voir un médecin. La pauvreté, c'est ne pas pouvoir aller à l'école et ne pas savoir lire. La pauvreté, c'est ne pas avoir de travail, s'inquiéter de l'avenir et vivre au jour le jour.

La pauvreté a de nombreux visages. Elle change de lieu en lieu et avec le temps. Elle a été décrite de maintes manières. Le plus souvent, la pauvreté est une situation à laquelle les gens veulent échapper. La pauvreté est donc un appel à l'action – pour les pauvres comme pour les riches –, un appel à l'action pour changer le monde pour que beaucoup plus de gens aient assez à manger, un logement décent, accès à l'instruction, à des soins de santé et à la protection contre la violence, ainsi qu'un mot à dire par rapport à ce qui se passe dans leur collectivité¹.

¹ Société de l'inclusion économique et sociale. (s. d.). *Qu'est-ce que la pauvreté?* Le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/sies/presentation/content/questce_quelapauvrete.html#:~:text=La%20pauvret%C3%A9%2C%20c%27est%20ne.%2C%20c%27est%20avoir%20faim

En 2020, au moment d'entamer les premiers germes de réflexion de ce mémoire, le monde entier a été frappé par la pandémie de la Covid-19, qui a eu de fortes conséquences sur toutes les populations dans le monde. Les décès engendrés par la Covid-19 ne sont pas l'unique conséquence survenue en raison de la pandémie. Cette pandémie nous a simultanément révélé un problème social qui, longtemps négligé, semble avoir réémergé de manière visible dans l'actualité : la précarité socioéconomique d'un grand nombre de personnes au Canada en situation d'emplois précaire et faiblement rémunéré. Soudainement, nombreuses sont les personnes qui ont perdu leur emploi, qui ont dû avoir recours à l'aide alimentaire d'urgence et qui se sont retrouvées dans des conditions de logement impropres aux mesures de confinement. De plus, la pandémie a révélé l'intrication complexe des inégalités de santé et des inégalités socioéconomiques : ce sont les populations les plus pauvres et socialement minorisées qui ont été le plus affectées par le virus.

La pauvreté : Quelques constats

La pauvreté est une problématique affectant le monde entier. Bien que la prévalence de la pauvreté soit distribuée de façon inégale à travers le monde, il n'y a pas de pays qui peut échapper à ce fardeau. En 2015, on comptait 736 millions de personnes dans le monde qui vivaient en dessous du seuil de pauvreté internationale, établie à 1,90\$ par jour (Nations Unies, s. d.; Programme des Nations Unies pour le développement, s. d.). Cependant, le nombre augmente à 1,3 milliard de personnes si on compte le nombre de personnes vivant en situation de pauvreté multidimensionnelle (Programme des Nations Unies pour le développement, s.d.). Selon les Nations Unies, « Environ 10 pour cent de la population mondiale vit dans des conditions d'extrême pauvreté et se bat pour satisfaire des besoins élémentaires tels que la santé, l'éducation, l'accès à l'eau potable et à un système sanitaire. » (Nations Unies, s. d., [En ligne]).

Par contre, toutes les populations ne sont pas affectées de la même façon par la pauvreté. Parmi les groupes les plus touchés, l'organisme Centraide dénombre : « Les enfants de moins de 6 ans, les familles mono-parentales, les personnes seules, les immigrants récents et les membres des groupes de minorités visibles. » (Centraide, 2019, [En ligne]). De plus, selon les Nations Unies, « Le nombre de femmes vivant dans la pauvreté est supérieur à celui des hommes : 122 femmes âgées de 25 à 34 ans contre 100 hommes dans la même tranche d'âge » (Nations Unies, s. d., [En ligne]). Les enfants sont également très vulnérables à la pauvreté. On recense qu'« Un enfant sur cinq vit dans l'extrême pauvreté » (Nations Unies, s. d., [En ligne]). Les Nations Unies (s. d.) prévoit qu'en 2030, il y aurait 160 millions d'enfants vivant toujours dans l'extrême pauvreté.

Avec la croissance économique rapide de la Chine et de l'Inde, il a été possible d'observer une diminution du nombre de personnes vivant dans la pauvreté. (Programme des Nations Unies pour le développement, s.d.). De 1990 à 2015, l'extrême pauvreté a diminué de moitié, passant de 36% à 10% de la population mondiale (Nations Unies, s. d.; Programme des Nations Unies pour le développement, s. d.). Cependant, « [...] une trop grande part de la population mondiale peine toujours à subvenir à ses besoins fondamentaux. » (Programme des Nations Unies pour le développement, s.d., [En ligne]).

Le Canada n'échappe pas à cette problématique mondiale. Bien que l'Organisation des Nations Unies rapporte que « le Canada figure au 12e rang mondial sur 189 pays pour sa qualité de vie. » (Centraide, 2019, [En ligne]), le phénomène de la pauvreté au pays est présent. Selon Statistique Canada (2021), en 2019, 10,1% de la population canadienne, soit 3,7 millions de Canadiens vivaient sous le seuil de pauvreté.

La pauvreté est une problématique que l'on ne peut ignorer et à laquelle il est primordial de s'attaquer. « Éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes demeure l'un des plus grands défis de

l'humanité. » (Programme des Nations Unies pour le développement, s.d., [En ligne]). La pauvreté a de nombreux impacts sur les individus qui en sont touchés. Selon Centraide (2019), « Vivre dans la pauvreté, c'est risquer davantage d'être mal logé, de souffrir d'insécurité alimentaire, de s'isoler socialement, d'amorcer son parcours scolaire avec des retards, de décrocher de l'école, de rencontrer des problèmes de santé et de mourir jeune. » ([En ligne]). Les impacts de la pauvreté sur les individus font en sorte que cette problématique ne peut être prise à la légère. Des actions doivent être prises pour lutter contre la pauvreté dans son entièreté, de ses causes à ces conséquences.

Le choc de la Covid-19 sur la pauvreté

Il est vrai que pendant plusieurs années, les taux de pauvreté étaient en régression. Selon Damon (2021b), « L'érosion de la pauvreté [était] ininterrompue depuis 1998. » (p.15). L'auteur présente que les dernières décennies ont fait preuve d'une réduction au niveau du taux de pauvreté mondiale (Damon, 2021b). Par exemple, en 1990, 1,9 milliard de personnes vivaient dans la pauvreté, mais le nombre a baissé jusqu'à 690 millions en 2017 (Damon, 2021a). Le taux de pauvreté est donc passé d'un tiers de la population mondiale en 1990 à moins de 10% en 2017 (Damon, 2021a). L'auteur ajoute sur l'importance de cette baisse du taux de pauvreté en présentant le fait que « la baisse de la pauvreté est concomitante d'une impressionnante vitalité démographique : la pauvreté n'a jamais autant baissé, alors même que la population mondiale n'a jamais connu une telle croissance. » (Damon, 2021b, p.15). Cependant, comme toute autre problématique sociale, la pauvreté n'est pas immunisée à l'impact de crise, de catastrophe naturelle, de guerre, ou de tout autre changement imprévu ayant un impact sur la société dans son ensemble. Donc, la pandémie mondiale de la Covid-19 qui a frappé le monde en 2020 a porté un choc sur l'évolution de la pauvreté au niveau mondial.

Selon Damon (2021b), « Avant l'apparition du COVID-19, la communauté internationale pensait être en mesure d'éradiquer l'extrême pauvreté à l'horizon 2030. » (p.11). La Banque mondiale avait pour but d'atteindre un taux de pauvreté globale de 3% en 2030 (Damon, 2021b). Bien que, avant même que la Covid-19 ne frappe le monde, la Banque mondiale avait réévalué qu'il ne serait pas possible d'atteindre le 3% en 2030, la pandémie a tout de même marqué un arrêt majeur dans les progrès de réduction de la pauvreté (Damon, 2021b). De ce fait, en raison des impacts de la Covid-19, « [...] pour la première fois depuis vingt ans, la pauvreté devrait [...] croître significativement. » (Damon, 2021a, [En ligne]).

Selon les données la Banque mondiale, en 2017, 9,2% de la population mondiale (689 millions de personnes) vivaient avec 1,90\$ par jour, donc sous le seuil de pauvreté extrême (Damon, 2021b).

Cependant, suite au choc de la pandémie de Covid-19, Sánchez-Páramo, Hill, Mahler, Narayan, et Yonzan (2021) affirment que,

« Environ 97 millions de personnes supplémentaires vivent avec moins de 1,90 dollar par jour à cause de la pandémie, soit une hausse du taux de pauvreté mondial de 7,8 à 9,1 %, et 163 millions de plus vivent avec moins de 5,50 dollars par jour. On estime que trois à quatre années de progrès vers l'élimination de l'extrême pauvreté dans le monde ont été perdues. » ([En ligne])

Tout au long de l'année 2020, la Banque mondiale a effectué des recherches pour pouvoir estimer les impacts de la pandémie sur la pauvreté. Au fur et à mesure que celle-ci progressait, les estimations de la Banque mondiale s'aggravaient. La première estimation de la Banque mondiale, ayant paru en avril 2020, estimait que « 40 à 60 millions de personnes supplémentaires pourraient basculer dans la pauvreté au cours de l'année. » (Damon, 2021b, p.17). Par la suite la Banque mondiale a émis deux scénarios possibles, un de base et un pessimiste. « Dans le scénario de base, ce ne sont plus 40 millions de personnes, mais 70 qui basculeraient en 2020 dans la pauvreté. Avec le scénario pessimiste, ce chiffre s'élèverait à 100 millions. » (Damon, 2021b, p.17-18). En octobre

2020, après plusieurs mois vécus en contexte pandémique, les estimations de la Banque mondiale s'élevaient entre 88 et 115 millions (Damon, 2021b). Finalement, en janvier 2021, la Banque mondiale « s'appuyant sur de nouvelles projections de croissance » affirme que « la fourchette s'établirait plutôt entre 119 et 124 millions. » (Damon, 2021b, p.18). Plus la réalité de l'impact de la pandémie a pu se dessiner dans le monde, plus les prévisions ont augmenté. Clairement, la Covid-19 a eu un impact significatif sur les taux de pauvreté à travers le monde et les progrès des années passées en ont subi les effets.

Cependant, il est important de considérer le fait que l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur la pauvreté n'est pas au même niveau dans tous les pays du monde. Selon Sánchez-Páramo et collab. (2021), « [...] ce sont les plus pauvres de la planète qui paient le plus lourd tribut à la COVID-19. » ([En ligne]). Les pays en voie de développement subissent donc des impacts plus prononcés, étant déjà les plus touchés par la pauvreté. L'auteur Valensisi (2020) dresse un portrait des variations de l'impact de la Covid-19 sur la pauvreté dans diverses régions en affirmant que :

« [...] la crise provoque une augmentation des taux de pauvreté, inversant ainsi les tendances à la baisse antérieures (en Amérique latine et en Afrique subsaharienne) ou accentuant une situation déjà en détérioration (au Moyen-Orient et en Afrique du Nord). L'apparition de la COVID-19 ramène le ratio des effectifs aux niveaux de 2012 dans le cas de l'Amérique latine et des Caraïbes, de 2011 dans le cas de l'Afrique subsaharienne et de 1986 dans le cas du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. » (p.7)

Certains pays font donc face à un recul plus prononcé dans leur lutte contre la pauvreté en raison de la pandémie de la Covid-19. Selon Sánchez-Páramo et collab. (2021), les progrès ont reculé de huit à neuf ans dans les pays à faible revenu et de cinq à six ans dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieur.

Par contre, dans les pays développés comme le Canada, qui ont pu offrir des mesures de soutien du revenu à leurs citoyens, des résultats divergents peuvent être observés. Par exemple, selon

Emploi et développement social Canada (2022), « [...] les résultats de l'Enquête canadienne sur le revenu de 2020 [...] indiquent que les mesures rapidement mises en œuvre par le gouvernement en 2020 se sont traduites par une diminution importante du taux global de pauvreté au Canada. » ([En ligne]). Ainsi, les résultats de l'enquête démontrent que le taux de pauvreté global du Canada est passé de 10,3% à 6,4% de 2019 à 2020 (Emploi et développement social Canada, 2022). Cependant, malgré le recul du taux de pauvreté au Canada en dépit des impacts de la Covid-19, il est important de garder en tête que ces résultats sont le fruit des mesures de soutien du revenu ayant été mise en place par le gouvernement du Canada dans le but de soutenir les Canadiens économiquement face aux impacts économiques de la pandémie. Des mesures qui sont « temporaires et sans précédent », tel que l'affirme Emploi et développement social Canada (2022). Toutefois, malgré les progrès faits par le Canada en termes de pauvreté, il est ironique de constater que les taux de pauvreté des minorités visibles, ayant été recueillis pour la première fois dans l'Enquête canadienne sur le revenu de 2020, sont toujours plus élevés que ceux des Canadiens « blancs » : 8% et 5,8% respectivement (Emploi et développement social Canada, 2022).

Maintenant...la pauvreté? – Les travailleurs pauvres

Suite à l'impact de la Covid-19 sur la pauvreté, un fait se définit clairement, il n'est plus possible d'affirmer que la pauvreté se limite aux individus qui ne travaillent pas. En 2009 déjà, Ulysse affirmait qu'« Il y a aujourd'hui plus de pauvres en emploi que de chômeurs pauvres » (Ulysse, 2009, p.82). Cependant, la Covid-19 a mené à l'augmentation du phénomène des travailleurs pauvres. En 2020, l'Organisation internationale du travail avait estimé qu'on pourrait observer entre 9 et 35 millions de travailleurs pauvres supplémentaires dans le monde en raison des impacts de la pandémie de la Covid-19 (Valensisi, 2020). Bien que la Covid-19 ait provoqué une augmentation dans le nombre de travailleurs pauvres dans le monde, ce phénomène n'est pas

nouveau. Tout comme dans le cas de la pauvreté en général, la Covid-19 a ranimé la discussion au sujet des travailleurs pauvres.

Les travailleurs pauvres sont décrits comme étant « employed people who live in households that fall below an accepted poverty line. » (BIT Département des statistiques, s. d.). Le gouvernement du Canada spécifie, quant à lui, qu'un travailleur pauvre est « [une] personne qui a travaillé plus de 910 heures dans une année et qui avait un faible revenu, d'après les seuils de faible revenu. » (Gouvernement du Canada, 2016b, p.20). En somme, « [...] « le travailleur pauvre » est un salarié avec un statut d'emploi sur le marché du travail qui ne lui permet pas d'échapper à la pauvreté et de satisfaire à ses besoins fondamentaux. » (Ulysse, 2009, p.81). Bien que celui-ci travaille et obtient un revenu, le travailleur pauvre fait tout de même face à la pauvreté. Il n'obtient pas un revenu suffisant pour subvenir à ses besoins de base. Selon Gammarano (2019), les travailleurs pauvres se retrouvent dans de telles conditions en raison de conditions de travail inadéquates et d'un faible revenu. Ulysse, Lesemann, Crespo, Fontan, Mendell et Belleau (2009) renchérissent que « ces travailleurs se retrouvent dans des formes d'emplois caractérisées par la faiblesse de la rémunération, le temps partiel imposé, les horaires variables, l'alternance chômage-emploi et les conditions de travail pénibles, bref par une ou plusieurs formes de précarité. » (p.123). Donc, le travailleur pauvre fait face à diverses formes de précarité.

Au niveau du Canada, dans ces données présentées en 2018, l'Agence de santé publique du Canada affirmait que, chez les adultes de 18 à 64 ans, 7,6% des Canadiens étaient des travailleurs pauvres (Public Health Agency of Canada, 2018). Les taux de travailleurs pauvres ne sont cependant pas répartis également dans la société. Certains groupes sont plus touchés. Ulysse et collab. (2009) affirment que les groupes les plus touchés au Canada sont « [...] les personnes peu scolarisées, les femmes monoparentales, les jeunes décrocheurs, mais aussi les professionnels récemment arrivés

sur le marché du travail, les nouveaux immigrants et les Autochtones » (p.126). Selon des données présentées en 2018, l'Agence de santé publique du Canada rapporte que les taux de travailleurs pauvres étaient deux fois plus élevés chez les immigrants récents que chez les non-immigrants et 2,1 fois plus élevés chez les peuples des Premières Nations, dans et hors des réserves, que chez les non-autochtones (Public Health Agency of Canada, 2018). En comparant avec les Canadiens « blancs », l'agence de santé publique du Canada affirme que les taux de travailleurs pauvres sont « [...] 2.2 times higher among Black Canadians, 1.5 times higher among East Asian/Southeast Asian Canadians, 1.5 times higher among Arab/South Asian/West Asian Canadians [...] » (Public Health Agency of Canada, 2018, [En ligne]). Donc, les faits ci-dessus démontrent, tels que l'affirme Ulysse et collab. (2009), que « La participation active au marché de l'emploi n'offre plus aujourd'hui de garantie d'échapper à la pauvreté » (p.123). La pandémie de Covid-19 a, ainsi, mis de l'avant une nouvelle forme de pauvreté qui, comme la pauvreté en général, affecte certains groupes plus fortement.

Les groupes les plus touchés

En examinant les données sur la pauvreté, sur les impacts de la Covid-19 et sur les travailleurs pauvres, on peut observer que certains groupes ressortent fréquemment parmi ceux étant les plus affectés par ces problématiques. On constate que ce sont les groupes socialement minorisés qui sont les plus touchés par les inégalités de revenus et de condition de vie.

Les immigrants

Les immigrants font partie des groupes minorisés qui sont plus à risque de vivre en situation de pauvreté. Il existe en effet un taux de pauvreté plus élevé que la moyenne nationale chez les populations immigrantes, tandis que les populations non-immigrantes présentent un taux en dessous de la moyenne nationale (Kazempur et Halli, 2001a; 2001b). Selon Statistique Canada

(2021), dans la même année de 2019, 17,4 % des immigrants récents de 16 ans et plus, qui sont arrivés au Canada dans les 10 dernières années, soit environ 411 000 d'entre eux, vivaient sous le seuil de pauvreté. Kazemipur et Halli (2000) démontrent également que les immigrants sont surreprésentés dans les quartiers ayant un taux de pauvreté de 40% ou plus, comparativement aux populations non-immigrantes. Ce sont d'ailleurs dans ces quartiers les plus pauvres des villes canadiennes, que les cas de coronavirus se sont démultipliés. À Ottawa, les quartiers les plus fortement touchés sont ceux où résident une plus forte proportion de personnes immigrantes et racisées.

Les femmes

Telles que les immigrants, les femmes sont également présentes parmi les groupes les plus affectés par la pauvreté. « Dans le monde, 70 % des femmes sont pauvres. » (Leboeuf, 1991, p.26). Au Canada, on dénombre que 10% des femmes vivent en situation de faible revenu (Howard, 2022). Cependant, parmi les femmes, « Celles aux prises avec des obstacles multiples courent un plus grand risque de connaître la pauvreté, notamment les femmes racialisées, les femmes handicapées et les mères seules. » (Howard, 2022, [En ligne]). Ainsi, les taux de faible revenu les plus élevés sont retrouvés chez « les femmes autochtones (32,3 %); les femmes racialisées (21 %); les femmes handicapées (23 %); les femmes immigrantes qui se sont établies au Canada entre 2011 et 2016 (31,4 %); les mères seules et leurs enfants (30,4 %); les femmes âgées de 65 ans et plus (16,3 %) » (Howard, 2022, [En ligne]).

Les femmes font face à un désavantage au sein de la société qui augmente leur risque d'être en situation de pauvreté. Howard (2022) affirme que « Les femmes [...] sont exposées à un haut risque de pauvreté en raison des barrières systémiques au travail et des réalités des emplois précaires et mal rémunérés. » ([En ligne]). Selon Oxfam International (2022), « L'écart salarial [entre les

hommes et les femmes] est de 24 % et, au rythme actuel, il faudra 170 ans pour le combler. » ([En ligne]). Cette disparité de revenu entre les hommes et les femmes fait en sorte que celles-ci soient plus à risque d'être en situation de pauvreté que leurs homologues masculins. De plus, tel que l'affirme Oxfam International (2022), « Bien que des progrès importants aient été réalisés en la matière au cours des dernières années, l'égalité économique entre les hommes et les femmes n'est atteinte dans aucun pays, et celles-ci demeurent [donc] plus susceptibles de vivre dans la pauvreté. » ([En ligne]).

Les francophones en situation minoritaire

Dans les milieux majoritairement anglophones tels qu'Ottawa, la minorité francophone fait également face à un plus haut risque de vivre en situation de pauvreté que leur homologue anglophone. Une étude effectuée auprès des personnes âgées francophones en situation minoritaire affirme que la population francophone « est particulièrement vulnérable à la précarité » (Bouchard et collab., 2015, p.72). De ce fait, les résultats de l'étude de Bouchard et coll. (2015) démontrent que :

« [...] après la prise en compte des principaux déterminants sociaux liés à la pauvreté tels que la province de résidence, le statut d'immigration, le fait de vivre seul, l'éducation, l'emploi et la santé, les hommes francophones âgés de 65 ans et plus sont 1,33 fois plus à risque d'être dans le quintile de revenu le plus faible et les femmes francophones du même groupe d'âge sont 1,29 fois plus susceptibles d'être dans le quintile de revenu le plus faible comparativement à la population majoritaire anglophone du même groupe d'âge. » (p.72)

Donc, la situation linguistique minoritaire dans laquelle se trouvent les francophones en situation minoritaire est un facteur de risque, pour ceux-ci, face à la pauvreté.

On constate cependant une disparité entre les différents groupes identitaires parmi les francophones. Par exemple, « les femmes (25,8 %) sont deux fois plus susceptibles que les hommes francophones (13 %) de vivre sous le seuil de faible revenu » (Coderre et Dubois, 2000, p.68). De

plus, Coderre et Dubois (2000) attestent que « Parmi les francophones membres d'une minorité raciale en Ontario, le taux de chômage chez les hommes de 15 à 64 ans atteint 14,8 % comparativement à 12,2 % chez les non-francophones de minorité raciale et à 8,7 % chez les non-francophones. » (p.67). Les femmes et les minorités visibles sont donc, à nouveau, présentes parmi les populations à risque face à la pauvreté.

Les autochtones

Un autre groupe dont la présence est marquée, parmi les populations les plus affectées par la pauvreté, est les autochtones. Un constat de la Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA) présente adéquatement la situation à laquelle font face les peuples autochtones. La commission a noté que :

« Les Autochtones sont au bas de l'échelle pour ce qui est de presque tous les indices existants de bien-être socio-économique, qu'ils mesurent le niveau de scolarité, les opportunités d'emploi, les conditions de logement, les revenus per capita ou tout autre facteur qui contribue à l'excellente qualité de vie dont jouissent les Canadiens non autochtones. » (Centre de collaboration nationale de la santé autochtone, 2010, p.2)

Les peuples autochtones subissent davantage les impacts de la précarité sur leur vécu. En 2014, dans les régions urbaines du Canada, près du quart des autochtones vivaient dans la pauvreté (Arriagada, Hahmann et O'Donnell, 2020). Dans les réserves, ce taux augmente. D'après le gouvernement du Canada (2016b), « les conditions de vie dans les réserves et d'autres statistiques en matière d'éducation et d'emploi portent à croire que le taux de pauvreté dans les réserves est plus élevé qu'à l'extérieur de celles-ci. » (p.10). Selon Parent (2017), au Canada, « [...] quatre communautés autochtones sur cinq affichent un revenu médian sous le seuil de la pauvreté » ([En ligne]). Donc, l'auteur renchérit que les membres de 297 communautés autochtones, sur les 367 communautés identifiées au Canada, vivent avec un revenu médian sous le seuil de pauvreté (Parent, 2017).

Lorsque l'on compare les taux de précarité entre les Autochtones et les populations non-Autochtones, l'écart se matérialise. Par exemple, selon Posca (2018), « Le taux de faible revenu est [...] de 21,4 % pour les personnes d'identité autochtone, contre 14,5 % pour les non-Autochtones. » (p.7). De plus, l'auteure ajoute que :

« Le taux d'emploi [...] est nettement plus faible chez les Autochtones : il est de 63,9 % chez les hommes et de 62,8 % chez les femmes, ratio qui monte respectivement à 78,6 % et à 72,9 % chez les non-Autochtones. Le taux de chômage est environ deux fois plus élevé tant chez les hommes autochtones (14,8 % vs 6,8 %) que chez les femmes autochtones (9,3 % vs 5,2 %). » (Posca, 2018, p.4).

D'autre part, le taux d'insécurité alimentaire est également plus élevé chez les peuples autochtones comparativement aux peuples non-autochtones, soit de 25,7% contre 12% respectivement en 2014 (Centre de collaboration nationale de la santé autochtone, 2020). On observe également une disparité au niveau des enfants. 47% des enfants autochtones vivent en situation de pauvreté, ce qui est considéré comme étant le « taux de pauvreté infantile le plus élevé au Canada », bien que le chiffre s'élève à « 53% lorsque l'on considère uniquement les enfants vivant dans les réserves. » (Radio-Canada, 2019, ([En ligne])). Cependant, selon les données du recensement de 2016, on descend à 17,6% d'enfant vivant en situation de pauvreté pour les enfants non-autochtones (Radio-Canada, 2019). Pour finir, on constate que, tandis que les Canadiens à faible revenu font face à la pauvreté pour de courtes périodes, les Autochtones font plutôt face à une pauvreté persistance, ce qui constitue « de vivre dans la pauvreté pendant au moins 3 à 6 ans » (Centre de collaboration nationale de la santé autochtone, 2020, p.5). Donc, tous ces faits permettent de constater que les populations autochtones sont plus à risque de vivre en situation de pauvreté que les populations non-autochtones.

Malheureusement, la disparité entre les peuples autochtones et non-autochtones à l'égard de la précarité conserve ces allures d'antan. Par exemple, une étude publiée en 2014 affirmait qu'en

2006, les Autochtones étaient autant désavantagés qu'en 1981 (Parent, 2017). De forts progrès n'ont pas pu être observés dans la décennie suivante, puisque le Centre de collaboration nationale de la santé autochtone (2020) dénote qu'« En 2016, l'écart de l'indice de bien-être communautaire entre les collectivités des Premières Nations et les collectivités non autochtones était de 19,1 points, soit le même qu'en 1981 » (p.5). Tel que pour les autres groupes minorisés qui sont plus à risque d'être en situation de pauvreté, il est nécessaire d'adresser et de remédier à cette problématique qu'est la pauvreté pour briser ces disparités qui durent depuis de nombreuses années.

Objectifs

C'est en tenant compte de ces différentes réalités que ce mémoire poursuit deux objectifs principaux: 1) mieux comprendre l'expérience de la pauvreté en tant que réalité multidimensionnelle qui touche plus spécifiquement des groupes minorisés, 2) analyser de manière critique certaines politiques et recommandations pour l'amélioration de conditions de vie globales et plus spécifiquement dans la Ville d'Ottawa.

Ainsi, le premier chapitre présente le cadre d'analyse du mémoire qui considère la pauvreté comme étant une réalité multidimensionnelle. Un aperçu des débats théoriques entourant le concept de pauvreté permet de mettre au jour la nécessité d'avoir recours à deux concepts qui abordent le caractère multidimensionnel de la pauvreté, soit la défavorisation et l'intersectionnalité. Ces concepts permettent de prendre en considération les réalités des groupes minorisés les plus touchés, afin d'avoir une image plus globale et complexe de la pauvreté que la seule mesure du revenu.

Le deuxième chapitre du texte cherche à démontrer la multidimensionnalité de la pauvreté à travers le cas des personnes immigrantes, un des groupes identifiés comme étant les plus touchés par la pauvreté. Ce chapitre démontre donc également comment la pauvreté se diversifie au sein même d'un groupe d'individus et que l'expérience de la pauvreté n'est pas un concept fixe.

Le troisième chapitre, quant à lui, cherche à démontrer la multidimensionnalité de la pauvreté à travers un des facteurs, autres que le revenu, que l'on peut associer à la pauvreté : l'insécurité alimentaire. À travers l'exemple de l'insécurité alimentaire, ce chapitre démontre le lien étroit entre les différentes faces de la pauvreté (ex : revenu, insécurité alimentaire, santé). Le chapitre clos sur un retour sur l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur la prévalence de la pauvreté multidimensionnelle dans les dernières années.

Le quatrième chapitre cherche à dresser un portrait de la pauvreté au sein de la ville d'Ottawa. Des statistiques présentent la prévalence de la pauvreté au sein de la capitale nationale et mettent l'accent sur les groupes les plus touchés par la pauvreté dans le contexte de la ville d'Ottawa. De plus, ce chapitre présente le cas du quartier Ritchie, un quartier défavorisé de la ville d'Ottawa. L'étude du quartier Ritchie offre non seulement un exemple de l'expérience de la pauvreté, dans toute sa complexité, au sein d'un quartier où le taux de pauvreté est élevé, mais également un aperçu de la stigmatisation souvent associée à la pauvreté.

Le cinquième chapitre cherche à faire l'analyse critique d'une politique mise en place par le gouvernement du Canada pour lutter contre la pauvreté. Ce chapitre analyse les avantages et les limites de l'allocation canadienne pour enfant en tant que stratégie de lutte globale contre la pauvreté. Pour finir, le sixième chapitre porte sur le développement communautaire en tant que méthode d'intervention recommandée pour réduire la pauvreté au sein des communautés.

CHAPITRE 1 : Défavorisation et intersectionnalité : un cadre d'analyse pour mieux saisir la pauvreté multidimensionnelle

1.1 La pauvreté comme réalité multidimensionnelle

La pauvreté n'est pas un concept homogène. La pauvreté peut comprendre de nombreux facteurs pour la définir et sur lesquels elle a un impact. Selon les Nations Unies (s.d.) :

« La pauvreté ne se limite pas au manque de revenus ou de ressources productives qui garantissent des moyens de subsistance durables. Elle se manifeste aussi par la famine, la malnutrition, l'accès limité à l'éducation et aux services de base, la discrimination sociale, l'exclusion, ainsi que le manque de participation dans les prises de décision » [en ligne].

La définition de la pauvreté par les Nations Unies s'étend sur divers facteurs. De nombreux chercheurs et décideurs politiques définissent également la pauvreté en tant que concept complexe qui ne peut être représenté adéquatement par un seul facteur (Kazemipur et Halli, 2001b; Pira et collab., 2021). Cependant, de nombreuses études sur la pauvreté utilisent uniquement le revenu en tant que mesure de pauvreté. Ce facteur n'est, toutefois, pas unanimement approuvé, par tous les chercheurs étudiant ce sujet, en tant que représentant approprié pour englober la complexité du concept de la pauvreté (Kazemipur et Halli, 2000; Kazemipur et Halli, 2001a, 2001b; Notten et Kaplan, 2021; Pira et collab., 2021).

Pira et collab. (2021) affirment que « [c]oncentrating merely on monetary indexes to measure poverty misrepresents various aspects of the challenge in poor communities » (p. 1). En abordant la pauvreté selon un indice de faible revenu, de nombreux individus, qui vivent dans des situations de précarité quelconque, sont écartés des données recueillies. En effet, la prévalence de la pauvreté étudiée à l'aide d'un indicateur unique de revenu peut ne pas être fidèle à la réalité (Notten et Kaplan, 2021). Par exemple, Pira et collab. (2021) avancent que cette méthode de mesure de la pauvreté ne prend pas en compte les individus vivant au-dessus du seuil de faible revenu, mais sans en être éloignés, tels que ceux qui sont considérés comme des travailleurs précaires.

Cependant, même en reconnaissant la complexité de la pauvreté et la nécessité de prendre en compte différents facteurs lors de son étude (Kazemipur et Halli, 2001b), la majorité des études analysant la pauvreté utilisent tout de même le revenu en tant qu'unité de mesure. D'autres mesures font toutefois leur apparition dans les études sur la pauvreté, telles que la privation matérielle, qui démontre le manque de certains biens et services de première nécessité (Notten et Kaplan, 2021). L'étude de Notten et Kaplan (2021), qui a utilisé la privation matérielle pour mesurer la pauvreté, conclut que la précarité matérielle peut être plus répandue que le laisse entrevoir une mesure basée sur le revenu. Les auteurs affirment que « [d]es conditions de vie associées à une situation de pauvreté coïncident donc régulièrement avec un revenu supérieur au seuil de pauvreté, et un faible revenu n'entraîne pas nécessairement la privation matérielle » (Notten et Kaplan, 2021, p.1). Donc, la relation entre un faible revenu et l'expérience de la pauvreté n'est pas aussi étroite que l'ampleur des études utilisant le revenu pour unique mesure de la pauvreté semble vouloir le démontrer (Notten et Kaplan, 2021). Certains auteurs, tels que Pira et collab. (2021), prônent tout de même de prendre compte de nombreux facteurs pour mesurer la pauvreté, afin de pouvoir adresser les différentes causes sous-jacentes de celle-ci. Cependant, malgré le désaccord autour de la définition de la pauvreté et de la mesure de la pauvreté à adopter, les études sur ce thème ne démontrent pas un engouement vers la mise en place d'une mesure qui serait représentative du vécu réel de la pauvreté.

La pauvreté a des conséquences négatives significatives qui affectent la qualité de vie des individus touchés, ainsi que la vitalité et l'habitabilité des collectivités (Pira et collab., 2021). De ce fait, de nombreuses politiques sociales sont mises en place pour contrer les conséquences de la pauvreté dans la société. Cependant, ces stratégies de réduction de la pauvreté sont également basées sur des indicateurs de revenu (Notten et Kaplan, 2021). Étant donné que des études démontrent que le

revenu n'est pas nécessairement un indicateur adéquat pour observer les impacts de la pauvreté, des questionnements se lèvent quant à la mesure de la prévalence de la pauvreté dans la société et l'évaluation des progrès des stratégies de réduction de la pauvreté émises par les gouvernements (Notten et Kaplan, 2021). Il serait donc plus approprié pour les gouvernements de prendre en compte de multiples facteurs, lors de l'étude de la pauvreté, afin de former des stratégies de réduction de la pauvreté atteignant tous les individus touchés dans les collectivités (Notten et Kaplan, 2021).

1.2 Les théories de la pauvreté : une question d'individu, de culture ou de structure ?

La pauvreté est une problématique complexe et plusieurs théories peuvent en définir ses causes. Selon les modes de pensée et les idéologies sous-jacentes, la pauvreté est considérée comme un problème individuel, causé et perpétué par les individus concernés ou un problème sociétal, où la structure et le fonctionnement de la société créent des écarts entre les individus en favorisant certains groupes contrairement à d'autres.

Certains auteurs, tels que David Brady, affirment que la recherche sur la pauvreté est en manque de théorie claire (Brady, 2019). L'auteur affirme que « There are few explicitly named theories and little explicit theoretical debate. » (Brady, 2019, p.156). L'auteur met l'accent sur la gravité de ce constat, car ce manque de consensus théorique freine l'avancement de la recherche vers une plus profonde compréhension de la pauvreté (Brady, 2019). Dans ce qui suit, je présenterai une brève synthèse des débats théoriques et des concepts, parfois controversés, sur la pauvreté en Occident. Les chercheurs du domaine de la pauvreté en sont venus à regrouper les théories de la pauvreté dans quatre catégories majeures : les théories individuelles/comportementales, les théories culturelles, les théories structurelles/politiques et les théories géographiques. Les grandes théories de la pauvreté émises par divers chercheurs dans le domaine, telles que présentées, offrent une

représentation plutôt complète des différentes perspectives face aux causes de la pauvreté. L'étude « *Theories of poverty : A critical review* » d'Alex Addae-Korankye dresse un portrait des théories de la pauvreté. Une analyse de cette étude permet de découvrir les fondements derrière ces théories.

1.2.1 Les théories individuelles/comportementales

Tout d'abord, les théories individuelles déterminent la cause de la pauvreté comme étant l'individu même. Le comportement mis de l'avant par l'individu est la cause principale de sa situation de pauvreté (Brady, 2019). Selon ces théories, les individus vivant en situation de pauvreté font face à cette situation « [...] because they engage in counterproductive, poverty-increasing behavior or risks like single motherhood or unemployment » (Brady, 2019, p.158). Les théories individuelles mettent l'accent sur la responsabilité de l'individu d'acquiescer, par soi-même, ses besoins essentiels, tels que la nourriture et le logement (Sameti et collab., 2012). Ainsi, la prévalence de la pauvreté dépend de l'effort et le travail mis par l'individu pour atteindre et maintenir un statut socio-économique adéquat pour subvenir à ses besoins. Ces théories sont à la base de politiques conservatrices et néolibérales qui considèrent que ce n'est pas à l'État d'intervenir pour corriger les inégalités socioéconomiques inhérentes à la société. Ces théories permettent de concevoir la société comme étant fondamentalement « méritocratique », où l'individu est tenu « responsable » de « développer ses compétences ou ses capacités » pour faire sa place, réussir sa vie.

Les théories individuelles considèrent en ce sens que la pauvreté résulte de « *déficiences individuelles* » : l'individu est ultimement responsable de sa propre situation de pauvreté (Addae-Korankye, 2019). Selon cette théorie, trois facteurs sont en jeu pour causer la pauvreté : « [...] individual attitude, human capital, and welfare participation. » (Addae-Korankye, 2019, p.56). Donc, la pauvreté est causée par l'individu même qui y fait face en raison de ces propres traits de caractère et attitudes. Selon cette conception, « [...] with hard work and better choices the poor

could have avoided and solved their problems » et que « talent, virtue and hard work can lead to success and that individual poverty is an individual failing due to lack of motivation. » (Addae-Korankye, 2019, p.56). Ainsi, non seulement l'individu vivant en situation de pauvreté est-il le seul responsable de sa propre condition, il est également le seul à pouvoir se sortir de cette condition.

1.2.2 Les théoriques culturalistes ou « la culture de la pauvreté »

Les théories culturalistes reposent sur l'idée que ce sont « *des systèmes de croyances culturelles qui soutiennent les sous-cultures de la pauvreté* » (Addae-Korankye, 2019, p.56).

La différenciation entre les individus vivant en situation de pauvreté et les individus aisés se trouvent dans les valeurs, les croyances et les normes que chacun suit (Sameti et collab., 2012). De ce fait, Sameti et collab. (2012) affirment donc que, selon les théories culturelles, « [...] the poor become poor because they learn certain psychological behaviors associated with poverty. » (Sameti et collab., 2012, p.47).

D'après cette théorie, « [...] poverty is created or caused by the transmission over generations of a set of beliefs, values, and skills that are socially generated but individually held » (Addae-Korankye, 2019, p.56). Ainsi, les individus vivant en situation de pauvreté suivent des modes de croyances et de valeurs qui dérivent de leur situation de pauvreté et se les approprient, les maintenant ainsi dans leur situation de pauvreté. De plus, ces croyances et ces valeurs sont transmises aux futures générations, maintenant ainsi la pauvreté au sein de certains groupes sur plusieurs générations. L'une des théories culturalistes les plus discutées et « controversées » dans le domaine de l'étude de la pauvreté est la « *culture de la pauvreté* ». Le concept de la « *culture de la pauvreté* » a été développé par l'anthropologue Oscar Lewis (Dietrich, 2018). Oscar Lewis introduit ce concept pour la première fois en 1959 dans son ouvrage intitulé « *Five Families:*

Mexican Case Studies in the Culture of Poverty » (Dietrich, 2018). Lewis définit la culture de la pauvreté comme :

[...] un ensemble de normes et d'attitudes ayant pour effet d'enfermer les personnes dans ce qui, à l'origine formé en réaction à des circonstances extérieures défavorables, perpétue, en se transmettant de génération en génération, l'état de pauvreté, quelle que soit l'évolution des circonstances. (Duvoux, s.d., [En ligne])

Selon Lewis, les personnes vivant en situation de pauvreté développent une culture ou une sous-culture adaptée à ces conditions (Dietrich, 2018). Cette culture, qui est à la fois une adaptation et une réaction de la personne en situation de pauvreté à sa position sociale (Lewis, 1974), se caractérise « [...] by pervasive feelings of helplessness, dependency, marginality, and powerlessness. » (Dietrich, 2018, [En ligne]). Ainsi, Lewis affirme que la culture de la pauvreté se forme en tant qu'effort, par la personne en situation de pauvreté, « [...] to cope with feelings of hopelessness and despair which develop from the realization of the improbability of achieving success in terms of the values and goals of the larger society. » (Lewis, 1974, p.11). Le concept de la culture de la pauvreté considère que le mode de vie, les valeurs et les normes, formés au sein de cette culture développée par la personne en situation de pauvreté pour s'adapter à sa condition, sont transmis de génération en génération dans la lignée de cet individu, créant ainsi un cycle de pauvreté continue (Lewis, 1974).

Bien que la théorie de la *culture de la pauvreté ait* eu un impact dans l'étude de la pauvreté et dans le champ des théories de la pauvreté, celle-ci a fait face à une forte opposition et de nombreuses critiques. Parmi les critiques portées face au concept d'Oscar Lewis, la supposition que la culture est une entité fixe et immuable, qui découle du concept de la culture de la pauvreté, a été critiquée (Dietrich, 2018). La problématique soulevée derrière cette supposition est le fait que ceci insinue « [...] that once a population exists within the culture of poverty, no amount of intervention in terms of the alleviation of poverty will change the cultural attitudes and behaviors held by members

of that population. » (Dietrich, 2018, [En ligne]). Ainsi, la pauvreté ne pourrait être éradiquée, car elle est ancrée dans la culture des individus vivant en situation de pauvreté. Une seconde critique portée envers la théorie de la *culture de la pauvreté* se rapporte au fait que celle-ci fait porter le blâme de la pauvreté à l'individu en situation de pauvreté, plutôt qu'aux conditions sociales et économiques (Dietrich, 2018). Ainsi, l'individu en situation de pauvreté se retrouve en tant que seul responsable de la situation dans laquelle il se trouve. Elle relègue la faute de la pauvreté sur les individus plutôt que sur les pouvoirs sociaux associés à la pauvreté (Addae-Korankye, 2019). Malgré les critiques portées face à la théorie *de la culture de la pauvreté*, celle-ci a quand même pu se faire une place importante au sein des théories de la pauvreté. S'éloignant des dimensions culturelles, la « théorie des interdépendances cumulatives et cycliques » permet de retenir l'idée d'une pauvreté « cyclique ». Cette théorie affirme que « [...] poverty occurs when individuals or households are suddenly unable to provide for their necessities due to unforeseen circumstances [...] » (Addae-Korankye, 2019, p.59). L'aspect cyclique de cette théorie ne considère pas que ce sont les « valeurs » qui sont transmises de manière générationnelle comme dans la culture de la pauvreté, mais que les situations individuelles et les ressources communautaires sont vues comme étant dépendantes mutuellement (Addae-Korankye, 2019, p.59). Donc, en raison de circonstances imprévues, externes au contrôle des individus, ceux-ci font face à une détérioration de leur situation. Cette détérioration de leur situation a, elle aussi, un impact qui exacerbe la pauvreté. Ainsi, les individus se retrouvent dans un cercle vicieux où ils sont en quelque sorte « pris » dans le cercle vicieux de la pauvreté.

1.2.3 Théories structurelles de la pauvreté

Troisièmement, pour les théories structurelles, le terme « structure » fait référence « [...] to macro- and meso-level demographic and economic contexts representing available opportunities and

constraints » (Brady, 2019, p.161). De ce fait, ces théories portent sur l'analyse du processus par lequel les contextes démographiques et sociaux en viennent à causer la pauvreté (Brady, 2019). Par exemple, il est débattu que le contexte social du capitalisme favorise la prévalence de la pauvreté en développant une structure dont les conditions promeuvent la pauvreté (Sameti et collab., 2012, p.48). Une représentation concrète de cet effet peut être observée dans la structure économique des États-Unis qui est caractérisée comme une structure menant des millions de personnes vers la pauvreté.

Les théories structurelles déterminent que la pauvreté « [...] is a political outcome driven by power relations over and collective choices about how to distribute resources. » (Brady, 2019, p.164). Selon les théories politiques de la pauvreté, les politiques mises en place par les entités au pouvoir sont les causes de la pauvreté (Brady, 2019). Certaines politiques peuvent pousser certains individus vers la pauvreté, tandis que d'autres désavantagent certains groupes dans leur avancement socio-économique. Les politiques sociales peuvent amener du progrès dans la lutte contre la pauvreté, mais celles-ci ont tout de même un historique d'avoir été utilisées pour contrôler et punir les personnes en situation de pauvreté (Brady, 2019).

Les théories structurelles reposent également sur l'idée qu'il existe « *des distorsions économiques, politiques et sociales ou de la discrimination* ». On attribue, autrement dit, la source de la pauvreté « [...] to economic, political, and social system which cause people to have limited opportunities and resources with which to achieve income and well-being. » (Addae-Korankye, 2019, p.57). Les causes de la pauvreté sont produites par la structure inégale et du fonctionnement des différents systèmes à la base de la société capitaliste. Ces systèmes (économiques, politiques et sociales), n'étant pas égalitaires pour tous, font en sorte que certains groupes d'individus se retrouvent face à des barrières, des embûches et des reculs dans leur avancement social, résultant ainsi dans une

situation de pauvreté. Addae-Korankye (2019) présente la perspective de certains auteurs sur ce qu'il désigne comme « la théorie des distorsions économiques, politiques et sociales ou de la discrimination » :

They argue that capitalism creates conditions that promote poverty, and that irrespective of individuals' effort; (hard work, skills and competencies); the structure of some economies [...] ensures that millions of people are poor. In other words, a greater number of literatures suggest that the economic system is structured in such a way that the poor fall behind regardless of how competent they may be. (Addae-Korankye, 2019, p.57-58)

Donc, en somme, l'individu n'est pas responsable de sa situation de pauvreté et ne peut pas s'en sortir par lui-même. La structure et le fonctionnement de la société sont responsables de la prévalence de la pauvreté et des changements à ce niveau doivent être pris pour éliminer la pauvreté.

1.2.4 Les théories « géographiques » de la pauvreté

Les théories géographiques ou la « théorie des disparités géographiques » (Addae-Korankye, 2019), qui sont les moins connues ou utilisées, avancent l'idée qu'il est possible d'observer une disparité entre certaines régions. Certaines régions sont plus défavorisées, tandis que d'autres sont plus aisées. Les régions plus défavorisées font face à un manque de ressources pour favoriser le développement socio-économique de la communauté et de sa population : « people, institutions, and cultures in certain areas lack the objective resources needed to generate well-being and income, and that they lack the power to claim redistribution. » (Addae-Korankye, 2019, p.59). Dans cet esprit, les conceptions qui seront mises de l'avant vont mettre l'accent sur les lacunes environnementales (par exemple : le manque de transports publics, les « déserts alimentaires ») d'accès à associer à des zones, des quartiers où se concentrent les populations les plus pauvres. D'autres vont mettre l'accent sur les enjeux entourant le logement. La dimension spatiale est donc primordiale dans cette conception de la pauvreté.

1.3 Défavorisation, et intersectionnalité : des concepts pour mieux saisir la pauvreté multidimensionnelle

Il est clair que d'autres facteurs, autres que le revenu, doivent être considérés pour analyser la pauvreté, afin de pouvoir cerner les différentes causes sous-jacentes de celle-ci, et mettre au jour la complexité des expériences de la pauvreté chez les groupes minorisés qui sont les plus affectés. Une approche globale et multidimensionnelle de la pauvreté, qui tient compte de multiples facteurs, est donc plus appropriée pour étudier la pauvreté chez un tel groupe (Kazemipur et Halli, 2000; Kazemipur et Halli, 2001a, 2001b; Notten et Kaplan, 2021; Pira et collab., 2021).

Dans l'étude présente, la pauvreté est considérée selon une vision multidimensionnelle. La pauvreté multidimensionnelle englobe les diverses privations, monétaire et non-monétaire, vécues au quotidien (Oxford Poverty & Human Development Initiative, s. d.). Dans le cadre de ce projet de recherche, ceci implique que plusieurs facteurs sont considérés pour analyser la pauvreté. Ces facteurs ne se limitent pas au revenu ou aux biens matériels, comme le font de nombreuses études sur la pauvreté, mais incluent également l'accès à l'éducation, l'emploi, la sécurité alimentaire, l'accès au transport, l'accès aux services, le logement, etc. Selon Robles Aguilar et Sumner (2020), « [...] l'analyse multidimensionnelle de la pauvreté est mieux à même de saisir l'expérience réelle de ceux qui vivent dans la pauvreté plutôt que l'expérience potentielle que les mesures purement monétaires de la pauvreté peuvent saisir » (p.1). Donc, afin de sortir de « l'analyse strictement économique et positiviste de la pauvreté [...], l'expérience et les conséquences vécues des multiples privations et barrières qu'elle engendre » (Namian et collab., 2019, p.14) doivent également faire part de l'analyse de la pauvreté. Ainsi, la recherche présente met un accent sur l'expérience subjective de la pauvreté, dans sa multidimensionnalité, que ressentent les groupes minorisés, afin de pouvoir sortir du cadre économique de l'évaluation de la pauvreté.

Dans le but de promouvoir une vision multidimensionnelle de la pauvreté au cœur de l'étude, l'étude se base sur deux concepts pour guider l'analyse de l'expérience de la pauvreté chez les groupes minorisés. Les deux concepts mis de l'avant dans cette étude, pour mieux saisir la multiplicité et la diversité de la pauvreté et des groupes les plus touchés, sont la défavorisation et l'intersectionnalité.

1.3.1 La défavorisation

Les plus récentes recherches dans le domaine proposent de parler d'indices de « défavorisations » plutôt que de pauvreté, afin de pouvoir non seulement prendre en compte les dimensions socioéconomiques qui entrent en jeu dans l'expérience des personnes en situation de pauvreté, mais aussi leurs relations avec la santé et avec l'espace vécu au quotidien (rapport au quartier, au logement, etc.). La défavorisation « réfère à un désavantage [chez un individu] face à la communauté locale ou à l'ensemble de la société à laquelle [il] appartient [...] » (INSPQ, 2019a, [en ligne]). La défavorisation comprend trois grandes dimensions englobant différents domaines qui touchent à certains aspects de la vie. Ces dimensions comprennent la dimension matérielle, qui inclue la scolarité, l'emploi et le revenu; la dimension sociale, qui inclut les caractéristiques personnelles, la santé physique et mentale et les connexions sociales; et la dimension environnementale, qui s'étend du logement (environnement de vie immédiat) jusqu'à l'environnement économique, institutionnel, communautaire, social, culturel, politique et physique (environnement élargi) (INSPQ, 2019a). La défavorisation peut se présenter sous différentes formes. Il y a présence de défavorisation multiple, lorsque plusieurs domaines subissent des désavantages, et de défavorisation multidimensionnelle, lorsque la défavorisation est simultanée dans des domaines spécifiques (INSPQ, 2019a).

La défavorisation s'observe au niveau des conditions de vie des individus. Il est possible de constater que « Certaines caractéristiques biologiques et personnelles des individus telles que l'âge, le sexe [...], la santé physique et mentale [...] ou le statut d'immigrant sont susceptibles de créer des groupes de population vulnérables à la défavorisation des conditions de vie. » (INSPQ, 2019a, [en ligne]). Cependant, la défavorisation ne touche pas uniquement les conditions de vie des individus, les milieux de vie peuvent également être défavorisés. La défavorisation au niveau des milieux de vie peut se présenter dans la qualité du logement, dans l'accès aux services institutionnels et communautaires ou à travers les caractéristiques écologiques du milieu de vie, par exemple (INSPQ, 2019a). L'interaction entre les conditions de vie et les milieux de vie peut augmenter la défavorisation ressentie par les individus.

La défavorisation peut être mesurée à l'aide d'indices de défavorisation. Deux indices de défavorisation sont disponibles pour mesurer la défavorisation, les indices de défavorisation multiple et multidimensionnelle et l'indice de défavorisation matériel et social. Les indices de défavorisations multiple et multidimensionnelle (IDMMQ) mesurent la défavorisation d'un territoire en observant la défavorisation dans les différentes conditions et milieux de vie, au sein des dimensions matérielle, sociale et environnementale, et dans divers aspects de la vie (INSPQ, 2019c). Ces facteurs peuvent être mesurés individuellement ou collectivement (INSPQ, 2019c). En ce qui concerne l'indice de défavorisation matérielle et sociale, celui-ci se compose de caractéristiques socioéconomiques de la population d'un territoire sur deux dimensions (INSPQ, 2019b). Ces dimensions sont la dimension matérielle, qui correspond à « la privation de biens et de commodités de la vie courante [...] ayant comme conséquence un manque de ressources matérielles (évaluée par l'éducation, l'emploi et le revenu) », et la dimension sociale, qui correspond « à la fragilité du réseau social, de la famille à la communauté (évaluée par le fait de

vivre seul, d'être monoparental et d'être séparé, divorcé ou veuf) » (INSPQ, 2019b, [en ligne]). L'indice de défavorisation matérielle et sociale est utile pour analyser la pauvreté à l'échelle de plus petites unités géographiques, notamment au sein des villes et des quartiers spécifiques, plus touchés par la pauvreté (Gamache et collab., 2019).

Bien que la défavorisation permette de prendre la pauvreté dans un aspect multidimensionnel, ce concept ne tient pas compte au premier plan des oppressions de genre et de la race. Pour parvenir à faire une analyse qui prendra en compte les différentes identités entrecroisées au sein même des groupes minorisés, donc de mieux saisir les intersections entre la classe, la race et le genre, l'intersectionnalité est jointe au fil conducteur de mon étude.

1.3.2 L'intersectionnalité

Le terme « intersectionnalité » est monté en popularité suite à l'utilisation de Kimberly Crenshaw de celui-ci dans son ouvrage « *Demarginalizing the intersection of race and sex: A black feminist critique of antidiscrimination doctrine, feminist theory, and antiracist politics* », où elle adresse « [...] a problematic consequence of the tendency to treat race and gender as mutually exclusive categories of experience and analysis. » (Crenshaw, 1994, p.139). Crenshaw argumente la nécessité de prendre en compte l'intersectionnalité présente dans le vécu des femmes noires et fait une critique des mouvements antiraciste et antisexiste qui mettent de l'avant les expériences des groupes dominants dans le mouvement, donc les hommes noirs et les femmes blanches respectivement (Crenshaw, 1991). L'intention de Crenshaw en mettant de l'avant le concept de l'intersectionnalité n'était pas de créer une nouvelle théorie totalisante de l'identité (Crenshaw, 1991). Cependant, grâce à ces travaux, la prise en compte de l'impact de l'intersection de diverses identités, chez les individus, les groupes ou les populations, sur l'expérience vécue de ceux-ci a

pris de l'ampleur au sein de divers mouvements et au sein de la recherche sur les groupes vulnérables.

Bien que Crenshaw se soit concentré sur l'intersectionnalité entre le sexe et la race, dans ses études sur les femmes noires, elles affirment dans son ouvrage « *Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color* » que : « Intersectionality may provide the means for dealing with other marginalizations as well. » (Crenshaw, 1991, p.1299). Ainsi, dans le contexte de la recherche présente, il est possible de considérer que dans l'identité d'immigrant se retrouve une coalition de personne de couleur et de personne « blanche », de personne francophone et de personne anglophone, ainsi que de femmes et d'hommes, qui nécessite différentes approches d'évaluation des besoins et différentes approches pour solutionner les défis et les conséquences du vécu en situation de pauvreté. De ce fait, tel que le démontre cet exemple, au sein même des groupes les plus touchés par la pauvreté, il est possible de retrouver des intersections entre les diverses identités caractérisant ces groupes minorisés. Cette intersectionnalité d'identité minorisée doit être prise en compte lors de l'étude de la pauvreté, car elle fait ressortir une pauvreté unique ayant des caractéristiques propres à celui ou celle en faisant l'expérience.

Selon Davis (2015), « [l']intersectionnalité désigne à la fois l'interaction entre le genre, la race et d'autres catégories de différences dans les vies individuelles, les pratiques sociales, les dispositions institutionnelles et les idéologies culturelles, et l'issue de ces interactions en termes de pouvoir » (para. 2). Au sein de l'identité de femme, par exemple, on peut observer le regroupement de trois positions sociales minoritaires : les immigrants, par rapport à la population canadienne « de souche »; les groupes racisés, par rapport aux « blancs », les francophones, par rapport aux anglophones. Pris individuellement, il est déjà possible d'observer les barrières auxquelles font face ces groupes minoritaires. Cependant, l'interaction de ces identités mène à un vécu unique en

soi. Tel que l'a avancé Crenshaw (1994), l'expérience intersectionnelle vécue par les individus n'est pas équivalente à la somme des différentes identités de celui-ci, mais surpasse celle-ci. Il est donc important de considérer l'intersectionnalité des identités pour avoir une perception adéquate de cette expérience. Pour avoir un portrait global de la pauvreté dans sa multiplicité et sa diversité, il est primordial de considérer la diversification des populations les plus touchées et de l'expérience réelle de la pauvreté à laquelle elles sont confrontées. L'intersectionnalité est donc l'approche la plus favorable pour mettre en valeur l'interaction entre les différentes identités comprises dans les groupes minorisés les plus touchés par la pauvreté, lors de l'analyse de celles-ci et des approches mises en place pour s'y attaquer. Le prochain chapitre portera plus précisément sur la pauvreté chez les personnes immigrantes en tant que réalité intersectionnelle et multidimensionnelle.

CHAPITRE 2 : La pauvreté chez les personnes immigrantes : une réalité multidimensionnelle

Tels qu'avancés précédemment, les groupes minorisés dans la société sont plus affectés par la pauvreté que la population générale. La pauvreté prend donc une tout autre ampleur au sein de ces groupes. Bien que ces groupes (immigrants, femmes, francophones en situation minoritaire, autochtones) soient tous identifiés comme étant plus vulnérables à la pauvreté, la réalité de la pauvreté à laquelle fait face chacun de ces groupes est unique en soi. Cependant, en analysant chaque groupe individuellement, il est possible de constater que l'expérience de la pauvreté au sein même des groupes présente une diversité de portraits et de caractéristiques. Dans le chapitre suivant, la pauvreté est analysée sous l'angle des personnes immigrantes. Les immigrants sont pris en tant qu'exemple, parmi les groupes minorisés, afin d'illustrer la multiplicité et la diversité de la pauvreté que l'on peut observer à travers l'expérience subjective de la pauvreté que vit chacun des différents groupes touchés.

De nombreuses recherches, en sciences sociales, se sont penchées sur l'enjeu de la pauvreté chez les personnes immigrantes, en explorant les différents facteurs qui permettent de mieux comprendre la corrélation entre la pauvreté et le statut d'immigrant (Kazemipur et Halli, 2001a, 2001b; Shields et collab., 2011) au sein de la société canadienne. La majorité de ces recherches s'entendent sur le fait que les immigrants sont plus à risque de faire face à la pauvreté, en comparaison avec les Canadiens dits « de souche » (Kazemipur et Halli, 2001a). Selon Shields et collab. (2011), les immigrants font partie des différents groupes étant les plus susceptibles de faible revenu et de pauvreté.

Le fait simple d'être immigrant a un impact négatif sur le statut de pauvreté d'un individu, tous facteurs confondus (Kazemipur et Halli, 2001b). Une étude de Kazemipur et Halli (2001b)

démontre que le statut d'immigrant augmente les risques de pauvreté de 10 %. Cependant, une autre étude portant sur la pauvreté chez les immigrants, de Kazemipur et Halli (2001a), présente un résultat ayant une ampleur plus prononcée. Dans cette étude, Kazemipur et Halli (2001a), après avoir contrôlé d'autres variables, telles que l'éducation, les capacités linguistiques et l'âge, ont démontré que le risque de pauvreté d'un individu augmentait de 56 % si celui-ci était un immigrant. Bien que ces études présentent des pourcentages de risques différents — probablement en raison de différences méthodologiques —, celles-ci démontrent, tout de même, que le fait d'être immigrant a une corrélation négative avec la pauvreté.

Selon Kazemipur et Halli (2001b), les immigrants rencontrent de plus hauts risques de pauvreté, en raison d'être de nouveaux arrivants dans le pays et des désavantages associés à leur immigration, tels que les barrières linguistiques et la non-reconnaissance de leurs diplômes. De somme, la littérature démontre que, en raison de leur situation d'immigration, les risques de pauvreté sont plus importants chez les populations immigrantes.

Dans les sections qui suivent seront présentées la diversité présente au sein des populations immigrantes et comment l'impact de la pauvreté sur les immigrants varie au sein de la diversité des immigrants. De ce fait, il sera possible de prendre conscience du fait que la pauvreté chez les personnes immigrantes doit être envisagée comme une réalité multidimensionnelle, où plusieurs facteurs entrent en jeu.

2.1 L'hétérogénéité des immigrants

L'étude de Kazemipur et Halli (2001b), portant sur la performance économique des immigrants au Canada, offre un sommaire des faits partagés par plusieurs auteurs sur le sujet de la pauvreté chez les immigrants. Les faits présentés par ces auteurs s'énumèrent ainsi :

« that immigrants in Canada are consistently overrepresented among the poor; that their poverty rates are particularly high in larger cities, which have larger concentrations of immigrants; and that among immigrants, the poverty rates are higher for visible minorities, who are mostly recent immigrants » (Kazemipur & Halli, 2001b, p. 1129).

Tel que démontré précédemment, il est inévitable de constater que les immigrants sont plus à risque de vivre en situation de pauvreté que leur contrepartie canadienne « de souche ». Or, comme l'affirment Shields et collab. (2011), bien que l'on puisse affirmer « [...] que les immigrants sont plus enclins à devenir pauvres que les citoyens nés au Canada [...] il s'agit d'un phénomène complexe s'accompagnant de nombreuses variables qui doivent être prises en compte » (p.92). Il est important de noter que les immigrants ne sont pas un groupe homogène et l'expérience qu'ils font de la pauvreté n'est pas, conséquemment la même.

Certains auteurs critiquent cette notion observée dans certaines études où les immigrants sont considérés comme une catégorie unique. Ces auteurs affirment que cette pratique ne permet pas de reconnaître la diversité des immigrants (Kazemipur et Halli, 2001a). Ce n'est qu'en entrant dans le concept d'immigrant que l'on peut prendre conscience des catégories d'immigrants qui sont les plus touchées par la pauvreté. Les résultats de l'étude de Shields et collab. (2011) démontrent, par exemple, que les immigrants de minorités visibles ont un plus haut taux de pauvreté que les immigrants n'étant pas de minorités visibles. Il est également pertinent de constater que les immigrants n'appartenant pas à une minorité visible sont moins à risque de faire face à la pauvreté que les Canadiens nés au pays faisant partie d'une minorité visible (Shields et collab., 2011). Bien que les immigrants, en général, sont plus affectés par la pauvreté que la population canadienne dite « de souche », les tendances parmi les différents groupes d'immigrants ne sont pas réparties également.

On peut retrouver, dans la littérature, quelques études qui ont incorporé diverses caractéristiques de la population immigrante dans leur analyse de la corrélation entre le statut d'immigrant et la

pauvreté, telles que la période d'immigration, l'âge à l'arrivée au Canada ou le lieu d'installation (Kazemipur et Halli, 2001a, 2001b; Shields et collab., 2011). Parmi les caractéristiques de la population immigrante, une étude de Kazemipur et Halli (2001a) a démontré que le taux de pauvreté augmente avec l'âge de migration. De leur côté, Shields et collab. (2011) démontrent que le taux de pauvreté diminue en étant marié ou en union de fait. Kazemipur et Halli (2001b) démontrent également que la connaissance du français uniquement ou du français et de l'anglais, comparativement à la connaissance de l'anglais uniquement, augmente les taux de pauvreté des immigrants. Kazemipur et Halli (2001b) compilent les résultats sur certaines caractéristiques des immigrants qui définissent les groupes les plus affectés par la pauvreté. Ils affirment que :

« As far as poverty is concerned, the most vulnerable immigrants, that is, those with a high risk of poverty, are to be found among those in their early years of arrival, those with no or little knowledge of the official languages, and those who migrated at an older age » (Kazemipur et Halli, 2001b, 1134).

Bref, de nombreuses caractéristiques des populations immigrantes font en sorte que la distribution de la prévalence de la pauvreté n'est pas équivalente à travers toute la population immigrante.

Cependant, les conclusions les plus répandues dans la littérature affirment que les immigrants récents font face à un plus haut taux de pauvreté que les immigrants vivant au Canada depuis de nombreuses années (Shields et collab., 2011) et que les immigrants racisés sont plus à risque d'être en situation de pauvreté que les immigrants non racisés (Shields et collab., 2011). Ces deux groupes, parmi les immigrants, sont ceux les plus à risque d'être en situation de pauvreté.

2.1.1 Les immigrants récents

Un certain nombre d'auteurs, faisant l'étude de la pauvreté, chez les immigrants ont démontré que, parmi les immigrants, les immigrants récents sont plus à risque de faire face à la pauvreté (Kazemipur et Halli, 2001a, 2001b; Shields et collab., 2011). Shields et collab. (2011) avance que

l'incidence de faible revenu est plus prononcée chez les immigrants récents que chez leurs prédécesseurs, les immigrants installés au Canada depuis un certain nombre d'années déjà. Les auteurs ajoutent également qu'il faut porter une attention particulière sur les immigrants récents, car ceux-ci font partie des groupes d'individus les plus susceptibles à un faible revenu, à la pauvreté et à l'exclusion sociale, une conséquence de la pauvreté (Shields et collab., 2011).

Kazemipur et Halli (2001b) expliquent la prévalence plus élevée de pauvreté chez les immigrants récents par le fait que ceux-ci sont plus prônes à faire face à des difficultés économiques, comparativement aux immigrants ayant plus d'années dans le pays. Les auteurs avancent également que les immigrants récents ont un bilan économique plus pauvre que leurs prédécesseurs (Kazemipur et Halli, 2001a). Selon Shields et collab. (2011), « [t]he greater difficulties experienced by recent immigrants in labour market integration translate into higher risks of experiencing poverty than other Canadians » (p.93).

2.1.2 Les immigrants racisés

Certains auteurs ont corroboré, à travers leur étude, le fait que les immigrants appartenant aux minorités visibles sont davantage à risque d'être en situation de pauvreté (Kazemipur et Halli, 2001a, 2001b; Shields et collab., 2011). D'après les résultats d'étude de Kazemipur et Halli (2001a), leurs chances d'être en situation de pauvreté « sont considérablement plus élevées même en tenant compte de toutes les autres variables pertinentes » (p.217). Cependant, le type de minorité visible, auquel appartient un immigrant, portera une ampleur différente dans l'impact de la race sur le taux de pauvreté (Kazemipur et Halli, 2001a). Les résultats de Kazemipur et Halli (2001a) démontrent que l'ampleur de l'impact de la race sur la pauvreté peut passer de 26% à 139%. Tout comme pour les non-immigrants, les immigrants noirs sont ceux affectés de façon plus prononcée par la pauvreté (Kazemipur et Halli, 2001a).

De tels résultats ne sont toutefois pas surprenants. C'est un fait assez répandu que les minorités visibles sont plus prônes à faire face à de nombreux désavantages sociaux, tels que la pauvreté. Selon Shields et collab. (2011), sans considération au statut d'immigrant, lors de l'étude de la pauvreté au Canada, des divergences sont présentes entre les minorités visibles et les Canadiens « blancs ». Les taux de pauvreté des minorités visibles « are consistently and markedly higher than their non-visible minority (White) counterparts » (Shields et collab., 2011, p.101). L'aspect de la race ne devrait donc pas être écarté de l'étude de la pauvreté, étant donné que la race est un facteur significatif dans la détermination des prévalences de la pauvreté (Shields et collab., 2011). Ce constat vient insister sur l'importance de reconnaître l'impact de l'intersectionnalité des identités, car cela peut mener à une expérience unique de la pauvreté pour ces groupes spécifiques. Dans le cas des immigrants de minorité visible, leur identité d'immigrant et leur identité de minorité visible les amènent à faire face à diverses barrières, telles que la discrimination, qui augmentent le risque et la prévalence de pauvreté.

Donc, tel qu'on peut le constater, la pauvreté est une problématique qui ne peut être restreinte à des généralisations. En considérant la pauvreté sur la base de la population immigrante générale, il est possible de passer par-dessus la réalité de groupes spécifiques, à l'intérieur de la population immigrante, qui sont affectés davantage par la pauvreté. L'expérience plus poignante de la pauvreté chez ces groupes peut ainsi être invisibilisée lors de la mise en place de stratégies de lutte contre la pauvreté. Il est donc primordial de prendre compte de la diversité de la pauvreté au niveau des groupes minorisés, qui sont les plus affectés, pour pouvoir mettre en place des mesures de lutte contre la pauvreté qui font écho à l'expérience réelle de la pauvreté.

CHAPITRE 3 : L'insécurité alimentaire et la pauvreté : quels liens ?

Si la pauvreté est une réalité diversifiée au sein des populations affectées, elle doit également être considérée dans sa multidimensionnalité, car de nombreux facteurs la composent et s'influencent mutuellement. Ce chapitre porte sur l'insécurité alimentaire en tant que réalité spécifique du vécu de la pauvreté qui met au jour non seulement sa nature multidimensionnelle, mais aussi l'impact de cette multiplicité sur les personnes concernées.

3.1 Qu'est-ce que l'insécurité alimentaire ?

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture détermine qu'une personne se trouve en situation de sécurité alimentaire lorsque celle-ci « [a], à tout moment, un accès physique et économique à de la nourriture saine et nutritive, en quantité suffisante leur permettant de satisfaire à leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active » (Santé publique Ottawa, 2019b, p.2). Dans le cas contraire, l'insécurité alimentaire est définie comme étant « the inability to acquire or consume an adequate diet quality or sufficient quantity of food in socially acceptable ways, or the uncertainty that one will be able to do so » (Kirkpatrick et Tarasuk, 2008, p.324). Les individus se retrouvant dans une situation d'insécurité alimentaire n'ont donc pas la certitude d'avoir une quantité suffisante d'aliments à consommer et se retrouvent limités dans leur capacité à obtenir les aliments dont ils ont besoin pour avoir une alimentation adéquate (Loopstra et Tarasuk, 2015). En concordance avec la description de l'insécurité alimentaire, la santé publique d'Ottawa énumère certains facteurs qui caractérisent un vécu d'insécurité alimentaire. Santé publique Ottawa (2019a) explique qu'il y a de l'insécurité alimentaire lorsqu'une personne ou les membres d'un foyer :

- Sont stressés de manquer de nourriture avant de pouvoir en acheter plus;
- N'ont pas les moyens de se payer des repas équilibrés;

- Ont faim parce qu'ils ne mangent pas suffisamment ou qu'ils sautent des repas (et parfois ne mangent rien pendant une journée entière); ou,
- N'ont pas les moyens d'accéder à la quantité ou à la variété d'aliments dont ils ont besoin.

L'insécurité alimentaire s'étend sur différents degrés d'intensité. Étant, dans tous les cas, une situation difficile ayant des impacts négatifs sur la vie des personnes touchées, elle peut, par contre, être moins dommageable dans le cas de certains et être très imposante dans la vie de certains autres.

Santé publique Ottawa (2019b) ressort 3 niveaux d'insécurité alimentaire :

- 1) L'insécurité alimentaire marginale correspond à lorsque « le ménage peut craindre ou être anxieux de manquer de nourriture avant d'avoir l'argent pour en acheter d'autre » (p.4).
- 2) L'insécurité alimentaire modérée se rapporte à lorsque le ménage « peut sacrifier la quantité ou la qualité requise pour une alimentation équilibrée » (p.4).
- 3) L'insécurité alimentaire sévère est le niveau d'insécurité alimentaire dont la gravité est plus élevée. Il s'agit de lorsque le ménage « peut avoir faim ou passer toute une journée sans manger » (p.4).

Dans leur étude, Côté, Racine et Rouffignat (1995) ont pu observer que l'insécurité alimentaire était plus présente au sein de la société canadienne suite à l'implantation de contraintes économiques qui ont engendré une augmentation du taux du chômage et de l'aide sociale dans la population. Les auteurs ont également ajouté à leurs observations que suite à l'augmentation du nombre de ménages vivant sous le seuil de faible revenu depuis les années 90, on a pu observer une augmentation du taux de demandes d'aide alimentaire (Côté, Racine et Rouffignat, 1995). Les résultats de la recherche de ses auteurs nous permettent donc de constater que les baisses économiques chez les individus et au niveau de la société sont des causes majeures de l'apparition de l'insécurité alimentaire au sein de la population. Et alors, dans des situations de récession économique, par exemple, on pourrait s'attendre à observer une forte augmentation du taux

d'insécurité alimentaire dans la société. Les résultats de l'étude de Dachner, Ricciuto, Kirkpatrick et Tarasuk (2010) viennent soutenir ce constat en mettant en évidence le besoin urgent d'interventions pour résoudre les problèmes de revenus qui limitent l'accès à la nourriture (p.e56). En somme, tel que l'affirme La banque d'alimentation d'Ottawa, « La pauvreté entraîne l'insécurité alimentaire » (Lee & Lore, 2020, p.6).

3.1.1 L'insécurité alimentaire à Ottawa

En 2019, La banque d'alimentation d'Ottawa a ressorti, dans son rapport annuel sur la faim dans la région d'Ottawa, que 147 430 résidents d'Ottawa vivaient dans la pauvreté au courant de cette année (Lee & Lore, 2020). Étant donné que la pauvreté est une cause de l'insécurité alimentaire, comme il vient d'être mentionné, il est important de prendre en compte les taux de pauvreté dans la région. L'importance de porter intérêt à ce dénombrement de la population provient du fait que la majorité de ces citoyens seront ceux souffrant d'insécurité alimentaire.

La santé publique d'Ottawa (2019a) présente, qu'en taux exact, il y a 1 sur 7 des ménages d'Ottawa qui vivent dans l'insécurité alimentaire. Par rapport à la totalité de la population de la région, ceci correspond à 13,9% de la population (Santé publique Ottawa (2019a)). De ce pourcentage, 9,5% des ménages correspondent à vivre dans une situation d'insécurité alimentaire de degré modéré à sévère (Santé publique Ottawa (2019a)). Tels que mentionnés précédemment, ces deux niveaux d'insécurité alimentaire sont les plus élevés et ils se caractérisent par une diminution claire de l'apport alimentaire consommé.

Dachner, Ricciuto, Kirkpatrick et Tarasuk (2010) ont conclu, dans leur étude, que « more severe food insecurity was found among those with lower incomes and educational levels, reliance on social assistance, and lone motherhood » (p.e51). Parmi ces groupes, Santé publique Ottawa (2019b) ressort que les personnes les plus à risque de vivre dans l'insécurité alimentaire sont les

personnes à faible revenu. Les données qu'ils ont obtenues démontrent que « 30,9% des ménages qui vivent à Ottawa sous le seuil de faible revenu déclarent être en situation d'insécurité alimentaire modérée à sévère » (Santé publique Ottawa, 2019b, p.4). Par contre, de l'autre côté de la médaille, dans le cas des ménages vivant au-dessus du seuil, le pourcentage de ménages qui affirment être dans une situation d'insécurité alimentaire baisse à 5.4 % (Santé publique Ottawa, 2019b). Statistique Canada supporte ces données avec les résultats d'une de ces recherches, qui démontre que :

« [...] les ménages dont la source principale de revenu consistait en des prestations gouvernementales, [comme l'assurance emploi ou des prestations d'aide sociale], étaient plus de trois fois plus susceptibles d'être en situation d'insécurité alimentaire que ceux ayant une autre source principale de revenu, [tel un salaire par exemple]. » (Roshanafshar & Hawkins, 2015, p.7)

La banque d'alimentation d'Ottawa affirme même que 60% des personnes qu'elle dessert affirment dépendre de l'aide sociale comme source principale de revenu (Lee & Lore, 2020). Dès 2014, dans leur étude, Tarasuk, Dachner et Loopstra (2014) affirmaient déjà que « The extraordinary vulnerability of Canadians on social assistance to food insecurity has been documented extensively through national population health surveys » (p.1407). Ils ajoutaient même qu'en 2012, 70% des foyers au Canada qui dépendaient de l'assistance sociale vivaient dans l'insécurité alimentaire (Tarasuk, Dachner & Loopstra, 2014). On peut donc conclure que les individus vivant dans la précarité sont plus à risque de vivre dans une situation d'insécurité alimentaire.

3.1.2 Les conséquences de l'insécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire est un problème en soi, mais elle a aussi pour effet d'engendrer d'autres problématiques. Selon Kirkpatrick et Tarasuk (2008), l'insécurité alimentaire est associée à une mauvaise santé chez les enfants et les adultes. Pour être plus spécifique, Santé publique Ottawa (2019a) affirme que :

L'insécurité alimentaire est un important problème de santé publique. Elle a une incidence sur la santé physique et mentale des enfants et augmente le risque des adultes de souffrir de maladies chroniques comme le diabète et les maladies cardiaques.

Dans une recherche sur l'insécurité alimentaire au Canada, Statistique Canada a énuméré certaines des conséquences qu'engendre une situation d'insécurité alimentaire sur les personnes affectées. Il est aussi ajouté à la liste des conditions que l'on peut observer chez les individus vivant dans l'insécurité alimentaire. Les auteurs de la recherche, Roshanafshar et Hawkins (2015), ont énuméré les points suivants :

- Un état de santé mauvais ou passable;
- Une mauvaise santé fonctionnelle, ou une incapacité à effectuer certaines activités clés en raison de problèmes de santé;
- Des incapacités physiques ou mentales à long terme qui limitent leurs activités à la maison, au travail ou à l'école;
- Des problèmes de santé chroniques multiples;
- Une dépression majeure; et
- L'absence perçue de soutien social (p. ex., une personne à qui se fier, sur qui compter ou à qui l'on peut demander conseil). (p.3)

Comme on pourrait s'y attendre, la crainte, l'anxiété et la faim qui résulte de l'insécurité alimentaire ont des impacts sur la santé physique et mentale des individus touchés (Loopstra & Tarasuk, 2015).

Le manque de nutriment consommé démontre bel et bien les effets qu'il peut avoir sur la santé.

Santé publique Ottawa (2019a) énonce que « L'accès à la nourriture est un droit fondamental », cependant, l'insécurité alimentaire va à l'encontre de ce principe. De nombreux individus et de nombreuses familles n'ont pas accès à suffisamment de nourriture pour avoir une alimentation saine et appropriée, ce qui engendre de nombreuses autres conséquences dans leur vécu, venant s'ajouter à leur situation d'insécurité alimentaire. De plus, telle que vue précédemment, l'insécurité alimentaire est déjà présente au sein de notre société, mais son ampleur peut toujours être aggravée si la société fait face à une crise comme celle de la pandémie.

3.2 L'insécurité alimentaire dans le contexte de la Covid-19

Plus récemment, une autre problématique est venue s'ajouter à la situation de l'insécurité alimentaire dans la société : la pandémie de la Covid-19. En raison de la pandémie, plusieurs banques alimentaires ont dû adapter leur opération afin de respecter les mesures sanitaires et les consignes de distanciation physique. Par exemple, la banque d'alimentation d'Ottawa (2020) a dû éliminer certains rôles des bénévoles et couper de 50% les postes pour bénévoles. En conséquence à toutes ses mesures, il est devenu plus difficile pour certains individus d'avoir accès à des aliments auprès des banques alimentaires, car celles-ci ont dû fermer leurs portes ou réduire leur temps d'ouverture. Certaines ont pu s'adapter en offrant leur service sur rendez-vous, mais ceci vient également limiter la distribution de bien à ceux ayant la possibilité de prendre rendez-vous. Il est à considérer que prendre rendez-vous requiert, aux usagers, d'avoir les informations et les modalités de communication nécessaires.

De plus, pour se protéger contre la Covid-19, de nombreuses personnes ont priorisé la diminution de déplacement et de sortie. Pour certains individus vivant dans la précarité, leurs modes de transport primaire sont les transports en commun. Toutefois, les transports en commun sont des lieux à risque d'être en contact avec de nombreux autres individus. N'ayant pas de moyens de transport supplémentaires, certains individus préfèrent limiter leurs déplacements, afin de se protéger contre le virus de la Covid-19. Faire le trajet vers la banque alimentaire est un risque supplémentaire plutôt que de maintenir son statut de solution à un problème.

À cause de la pandémie de Covid-19, il a aussi été possible d'observer que certains organismes communautaires ont dû arrêter certains de leur programme d'aide alimentaire, comme les repas partagés et les cuisines collectives ou leurs programmes après-écoles pour les jeunes qui leur fournissaient des collations, dans la majorité des cas. Certains individus vivant dans la précarité

comptaient sur ces options pour obtenir certains repas et diminuer leur dépense alimentaire, mais celles-ci ont dû s'arrêter pour respecter les consignes sanitaires que la pandémie a amenées avec elles. D'après Côté, Racine et Rouffignat (1995) :

La quasi-totalité (95%) [des utilisateurs des services de dépannage alimentaire] utilise le recours au colis de nourriture comme stratégie de survie. La majorité des utilisateurs de services de dépannage jouent sur la panoplie des services en allant alternativement aux soupes populaires, repas communautaires et autres cuisines collectives afin de « compléter » le sac de nourriture collecté à un comptoir. (p.107)

On peut donc constater que ces programmes alimentaires sont primordiaux pour plusieurs individus vivant en situation d'insécurité alimentaire. Cependant, en raison de la pandémie de Covid-19, une grande partie de ces programmes ne sont plus disponibles.

En prenant compte de toutes les problématiques entourant l'insécurité alimentaire, et surtout dans les temps de pandémie dans lesquelles nous nous trouvons, on peut voir qu'il y a une nécessité de mettre en place des actions pour s'attaquer au problème social de l'insécurité alimentaire. Ces actions permettront à la fois de lutter contre l'insécurité alimentaire, mais en même temps, elles viendront combler le besoin d'avoir accès à des aliments sains pour les individus vivant dans la précarité, qui sont les plus affectés par cette problématique.

En somme, l'exemple de l'insécurité alimentaire permet d'observer une relation entre le revenu, la santé et l'insécurité alimentaire. Par exemple, ceux ayant un faible revenu ne peuvent se permettre de se procurer tous les aliments dont ils ont besoin. Ceci les fait tomber dans une situation d'insécurité alimentaire qui a de nombreux impacts sur leur santé physique et mentale. Ces trois facteurs s'incorporent tous dans la composition de la pauvreté multidimensionnelle. Pris individuellement, ces facteurs peuvent tous être associés à une problématique en soi. Cependant, il est utile de constater qu'ils peuvent également avoir un impact combiné sur le bien-être des individus touchés. Ces constatations amènent à prendre conscience de la structure par laquelle la

société affecte les populations touchées. Bien qu'un seul facteur de la pauvreté multidimensionnelle puisse avoir un impact sur le vécu d'une personne, il est davantage probable que cette personne subisse les conséquences d'une combinaison des facteurs de la pauvreté étant donné que ceux-ci s'influencent mutuellement. Ceci démontre donc que, lors de la mise en place de mesures pour s'attaquer à la pauvreté, il faut prendre en compte les multiples facteurs qui la composent pour ainsi éradiquer, dans son entièreté, la pauvreté qui affecte les populations touchées au quotidien.

CHAPITRE 4 : Portrait de la pauvreté à Ottawa : une réalité invisibilisée ?

La pauvreté, dans sa multidimensionnalité, est une problématique sociale qui peut être identifiée dans toutes les sociétés. Cependant, tel qu'il l'a été avancé dans les chapitres précédents, la pauvreté est une réalité complexe, diversifiée et multiple. La différenciation « géographique » de la pauvreté permet toutefois de mettre en relief comment cette dernière s'exprime et se concentre dans certains lieux ou certaines régions, y compris parmi les sociétés plus riches, comme celles du Canada. Bien qu'Ottawa soit souvent considérée comme une ville prospère où résident de nombreux ménages provenant de la classe moyenne et aisée, la pauvreté n'en demeure pas moins présente, bien que peu visible.

En 2010, la Ville d'Ottawa a d'ailleurs mis sur pied une stratégie de réduction de la pauvreté. Cherchant à éradiquer la pauvreté de la capitale nationale, le gouvernement municipal a dressé un portrait de la pauvreté dans la ville et a proposé des initiatives pour lutter contre la pauvreté précédemment identifiée. Un élément intéressant à faire ressortir de ce rapport est la définition de la pauvreté sur laquelle repose la stratégie de réduction de la pauvreté de la Ville d'Ottawa. Ainsi, le rapport de la *Stratégie de réduction de la pauvreté de la Ville d'Ottawa* établit que :

La pauvreté se définit comme une situation ou une circonstance dans laquelle les personnes à faible revenu et leur famille [...] ne sont pas en mesure de combler leurs « besoins essentiels ». Les « besoins essentiels » [...] sont les éléments qui permettent aux personnes à faible revenu d'avoir [...] plus qu'une existence. Ils permettent aux personnes à faible revenu de vivre dans la dignité, de se sentir en sécurité et d'avoir un sentiment d'appartenance, de participer à la vie civique et de s'y sentir intégrées et de conserver un mode de vie sain. (Ville d'Ottawa, 2010, p.20-21)

La pauvreté est donc une incapacité, pour les personnes à faible revenu, de subvenir à leurs besoins essentiels pour leur vécu au quotidien. Basé sur cette définition, il n'est pas surprenant de constater que nombreuses des statistiques émises dans des rapports produits par ou en collaboration avec la Ville d'Ottawa se focalisent sur des seuils de revenu. Toutefois, les données, pouvant être ressorties

de ces rapports, offrent tout de même un portrait de la pauvreté correspondant à la démographie de la pauvreté peinte à travers diverses études. Les mêmes groupes les plus affectés sont identifiés à nouveau et sont au cœur du portrait de la pauvreté à Ottawa.

Selon l'évaluation faite par la Ville d'Ottawa de la pauvreté frappant la population de la ville, telle que présentée dans le rapport de la *Stratégie de réduction de la pauvreté de la Ville d'Ottawa*, en 2006, « [...] d'après la Mesure de faible revenu (MFR), un indicateur de pauvreté relative, le taux général de pauvreté à Ottawa était de 18,6 %. » (Ville d'Ottawa, 2010, p.14). D'après l'évaluation comparative exécutée par la Ville d'Ottawa, la ville a pu affirmer, dans le rapport, qu'Ottawa s'en sortait mieux, en matière de pauvreté, que dans les autres provinces et le Canada en général (Ville d'Ottawa, 2010). Cependant, certains groupes sont tout de même reconnus comme ayant une plus grande difficulté à faire face à la pauvreté, comparativement à la population de la ville en général.

La Ville détermine que :

L'âge, le sexe, l'immigration au Canada, les déficiences, la monoparentalité, l'appartenance à une ethnie (minorité visible) ou à la communauté autochtone et le décrochage scolaire sont tous des facteurs qui contribuent à la probabilité qu'une personne vive dans la pauvreté et qui ont une incidence sur la capacité des personnes à gagner leur vie. (Ville d'Ottawa, 2010, p.14)

Ainsi, malgré les résultats prometteurs au niveau de la pauvreté pour la ville d'Ottawa, « [...] bon nombre de mères monoparentales, d'ânés, de personnes ayant une déficience, d'autochtones, de nouveaux arrivants, de groupes ethniques et de petits salariés ont du mal à joindre les deux bouts. » (Ville d'Ottawa, 2010, p.14). On constate ainsi que les groupes minoritaires sont à nouveau ceux qui étaient identifiés comme faisant le plus face à la pauvreté.

4.1 Les mères monoparentales et les immigrant.e.s

Lorsque l'on observe les statistiques émises par la ville d'Ottawa dans divers rapports, tels que « *La stratégie de réduction de la pauvreté de la Ville d'Ottawa* », il est possible de dresser un

portrait de la démographie de la pauvreté au sein de la ville d'Ottawa. En 2006, la Ville d'Ottawa énumère que « [...] le taux général de pauvreté à Ottawa était de 18,6 %. » (Ville d'Ottawa, 2010, p.14). Or en 2005, la Ville rapportait que, au sein des familles à faible revenu, 31 % d'entre elles « [...] vivaient avec un revenu au moins 50 p. 100 plus bas que le seuil de faible revenu. » (Ville d'Ottawa & Initiative : une ville pour toutes les femmes, 2017, p.4). Les statistiques démontrent également que le taux de pauvreté au sein des familles d'Ottawa varie selon le type de structure familiale au cœur des familles. La Ville d'Ottawa (2010) présente dans son rapport sur la *Stratégie de réduction de la pauvreté de la Ville d'Ottawa* qu'entre l'année 2000 à l'année 2005, les familles monoparentales dirigées par une femme atteignaient un taux de pauvreté de 31,3 %. Le taux de pauvreté pour les familles monoparentales avec une femme en tête était plus élevé que celui pour toute autre structure familiale que ce soit « [...] les familles monoparentales dirigées par un homme (17 %) [ou] les familles biparentales (7,4 %). » (Ville d'Ottawa, 2010, p.14). Cependant, en 2010, en ajoutant le critère d'avoir un enfant de moins de 6 ans, le taux de pauvreté pour les familles monoparentales dirigées par une femme à Ottawa atteignait un sommet de 62,6 % (Ville d'Ottawa & Initiative : une ville pour toutes les femmes, 2017). À travers ces statistiques, il est possible de soutenir concrètement le fait que les femmes sont plus à risque de faire face à la pauvreté, tel que le présentent de nombreuses recherches.

Outre les femmes, les personnes immigrantes font partie des groupes les plus touchés par la pauvreté à Ottawa. Telles que les femmes, plusieurs études démontrent que les immigrants sont plus à risque de vivre en situation de pauvreté. Les statistiques émises par la Ville d'Ottawa, dans de nombreux rapports, démontrent cette réalité au sein de la population ottavienne. La Ville d'Ottawa (2010) rapporte que « [...] les immigrants à Ottawa, surtout les nouveaux arrivants, ont tendance à afficher des taux de chômage et de sous-emploi plus élevés que les non- immigrants.

Par conséquent, ils sont touchés de façon disproportionnée par la pauvreté. » (p.14). Selon les statistiques, en 2008, le taux de chômage à Ottawa était de 4,9 %, un taux augmentant à 7,2 % pour les immigrants et à 13,5 % pour les nouveaux arrivants (Ville d'Ottawa, 2010). De plus, de janvier à octobre 2014, 35 % des demandes au programme Ontario au travail (un programme d'aide à l'emploi), faites à Ottawa, ont été faites par des immigrants (Ville d'Ottawa & Initiative : une ville pour toutes les femmes, 2017).

Les statistiques sur la pauvreté dans la ville d'Ottawa, nous ramène à l'image de la pauvreté peinte par divers chercheurs dans de nombreuses études. Bien que les niveaux de pauvreté d'une population générale puissent être élevés, faibles ou en voie de diminution, les groupes minoritaires font tout de même face à des taux élevés de pauvreté en comparaison avec le reste de la population. Ces taux sont d'autant plus élevés chez les femmes immigrantes et/ou racisées, si on tient compte de l'intersectionnalité de leurs réalités. Dans la ville d'Ottawa, par exemple, les statistiques démontrent que « En 2005, pour chaque dollar gagné par un Canadien non racialisé, les Canadiens racialisés gagnaient 81,4 cents. » (Ville d'Ottawa & Initiative : une ville pour toutes les femmes, 2017, p.4). Cependant, dans cette même année, « [...] pour chaque dollar gagné par un homme non racialisé, les femmes racialisées gagnaient 55,6 cents. » (Ville d'Ottawa & Initiative : une ville pour toutes les femmes, 2017, p.4). De ces statistiques ressort le fait que l'intersectionnalité entre le statut de femme et l'appartenance à une minorité visible augmente le risque de faire face à la pauvreté. Dans certains quartiers d'Ottawa, où il existe une concentration de personnes immigrantes et racisées, des différences en termes d'écart de richesse sont d'ailleurs notables.

4.2 Le quartier Ritchie à Ottawa

Dans la ville d'Ottawa, il est possible de retrouver certains quartiers démontrant une dynamique de précarité correspondante aux diverses statistiques émises sur la pauvreté. Le quartier Ritchie est un

de ces quartiers. Le quartier Ritchie est l'un des quartiers les plus défavorisés et profilés de la ville d'Ottawa et demeure surtout connu, péjorativement, pour la violence et les gangs de rues présentes dans le quartier. Ce quartier est techniquement appelé Britannia Woods, mais il est surnommé Ritchie en raison de la rue du même nom qui lui est adjacent. Ritchie est l'un des quartiers les plus diversifiés d'Ottawa. La communauté à Ritchie se compose d'un regroupement de multiples cultures et ethnies (Maclure, 2012). Plus de la moitié des foyers dans le quartier hébergent des familles immigrantes nouvellement arrivées au Canada (Maclure, 2012). De plus, le quartier Ritchie est un des plus grands développements de la coopération Logement communautaire d'Ottawa (LCO) comprenant 178 logements sociaux (Maclure, 2012). Le quartier en tant que tel est donc un regroupement de logements sociaux. Presque l'entièreté des résidents du quartier vivent sous le seuil de revenu moyen et plusieurs vivent sous le seuil de pauvreté (Maclure, 2012). Peu des adultes dans le quartier ont un emploi à temps plein et la majorité dépende d'assistance sociale (Maclure, 2012). En raison de son statut de regroupement de logements sociaux, Ritchie a obtenu une certaine réputation. Le quartier est reconnu pour héberger du trafic de drogues. De plus, en raison de quelques rares incidents de violence, telle que des fusillades, le quartier Ritchie a reçu une attention médiatique plutôt négative qui a favorisé les perceptions populaires de la communauté comme étant un milieu de crime et de violence (Maclure, 2012).

La couverture médiatique que reçoit le quartier Ritchie peint un portrait du quartier dans un angle négatif. Toutefois, à travers ces articles, ressortent également certaines caractéristiques d'un vécu en situation de pauvreté. En consultant la couverture médiatique portée vers le quartier Ritchie, l'aspect le plus frappant est que la majorité des articles portent sur des incidents de violence, tels que des fusillades, et les répercussions de ceux-ci. Deux articles de CBC News couvrent l'incident d'une fusillade ayant visé des jeunes ayant grandi et résidant dans le quartier Ritchie. Ces articles,

bien qu'ils décrivent les circonstances de l'évènement, se concentrent davantage sur les répercussions de celui-ci. L'article intitulé « Grief hits home for the mothers of Ritchie Street » (Trinh, 2020) partage le chagrin des mères des trois jeunes hommes victimes de la fusillade et le cri de celle-ci pour que le quartier Ritchie soit plus sécuritaire pour leurs enfants. Un témoignage dans l'article affirme que « Raising children in Ritchie is not safe. We're in danger. [...] We need help » (Trinh, 2020, [en ligne]). Un manque de sécurité au sein du quartier Ritchie, et d'options pour atteindre un certain niveau de sécurité, sont présentés à travers l'article. Les limites à l'amélioration des conditions de vie en raison d'une situation de vie dans un certain de niveau de précarité économique ressortent également dans le récit de ces mères vivant dans le quartier Ritchie. Ce dernier fait ressort également du second article de CBC News couvrant l'incident, intitulé « Homicide victim's mother forced to leave home after shots fired » (CBC News, 2020). Malgré les attaques portées envers son foyer et les dangers que celles-ci représentent, la mère d'une des victimes de la fusillade se retrouve dans l'impossibilité d'obtenir un nouveau foyer pour s'éloigner du danger et être en sécurité avec ses enfants. Étant donné leur situation économique précaire, la famille nécessite que la coopération Logement communautaire d'Ottawa (LCO), un des plus grands organismes de logements sociaux à Ottawa, leur trouve un nouveau logement. Cependant, après maintes demandes, avant et après l'incident, la LCO n'est toujours pas dans la possibilité de leur fournir un nouveau foyer. De cet exemple, parmi tant d'autres, ressort, malheureusement, les limites à l'amélioration des conditions dans lesquelles vivent certaines familles en situation de précarité économique.

Cependant, en prenant conscience des individus derrière ces incidents, il est possible de constater le grand potentiel et les avenir prometteurs de ces jeunes du quartier Ritchie. Il est donc dommage de constater que la couverture médiatique portant sur le quartier est davantage centrée sur les

incidents violents au sein du quartier, plutôt que les exploits accomplis par les membres de sa population. L'article de CBC News « Spree of recent shootings gang related, say police » (Panico, 2020) et l'article de City News « Police increasing presence in west-end neighbourhoods after several shootings » (Dubé, 2020) démontrent, tous deux, l'accent mis sur le quartier Ritchie lorsque l'on rapporte des incidents violents. Ces articles couvrent la réponse policière suite à une série de fusillades, où 5 fusillades ont eu lieu à Ottawa dans l'espace de 5 jours, dont 2 à Ritchie.

Le quartier Ritchie n'est pourtant pas que violence et c'est ce que certains jeunes du quartier Ritchie ont tenté de démontrer en initiant un projet photo sur les jeunes hommes du quartier. L'article « Reclaiming Ritchie: Photo project aims to change the reputation of Black men in west-end neighbourhood » (Maki, 2020) de CBC News, un des rares articles sur le quartier Ritchie ne présentant pas un incident violent, partage l'initiative mise en place par une jeune dame ayant grandi dans le quartier Ritchie. Le but : montrer que les jeunes hommes noirs du quartier Ritchie sont plus que ce que les médias présentent et de briser les stéréotypes négatifs portés sur eux et leur quartier. Le projet présente le vécu de jeunes hommes du quartier Ritchie face à la discrimination et au profilage racial, auquel ceux-ci font face par le fait même qu'ils vivent dans le quartier Ritchie. Ces jeunes hommes ont donc fait face à de la discrimination, telle que de la discrimination à l'emploi, en raison du fait qu'ils vivent dans le quartier Ritchie et tous les stéréotypes négatifs qui y sont associés. Tel que le témoigne un des jeunes hommes impliqués dans le projet : « We want to show how it affects us that everyone looks at us differently because we're from Ritchie, and because we're Black. » (Maki, 2020, [en ligne]).

À travers les articles présents, sur le quartier Ritchie, il est possible de prendre conscience de la diversité ethnique et de culture présente au sein du quartier Ritchie et les conditions de vie et défis qui définissent le vécu de ces habitants. De plus, l'article « Grief hits home for the mothers of

Ritchie Street » (Trinh, 2020) met en lumière une réalité présente dans le quartier, soit la présence accrue de mères monoparentales en situation de précarité. Cette réalité semble avant tout être invisibilisée derrière le phénomène des gangs de rue. Les recherches futures de même que les politiques et les programmes de lutte contre la pauvreté à Ottawa devraient donc tenir en compte ces réalités invisibilisées, plutôt que de renforcer la stigmatisation de ce quartier et des jeunes qui y résident.

CHAPITRE 5 : Stratégies et projets de lutte globale contre la pauvreté : l'exemple de l'allocation canadienne pour enfants

Les politiques sociales devraient, idéalement, promouvoir le bien-être des citoyens. Or l'analyse de ces politiques permet d'observer certaines lacunes ou certains angles morts. Le chapitre présent analyse une des politiques mises en place, dans les dernières années, par le gouvernement canadien pour lutter contre la pauvreté, soit l'allocation canadienne pour enfants.

5.1 L'allocation canadienne pour enfants

La pauvreté est un problème social auquel il est nécessaire de s'attaquer. The World Social Summit a déclaré que l'élimination de la pauvreté est une responsabilité primordiale de l'humanité et presse les gouvernements de s'attaquer aux problèmes et de fournir les nécessités de base à tous (Department of Economic and Social Affairs, s.d.). L'allocation canadienne pour enfants peut être considérée en tant que réponse du gouvernement à cette demande.

L'allocation canadienne pour enfants est un versement mensuel non imposable distribué aux familles éligibles ayant un enfant de moins de 18 ans (Agence du revenu du Canada, 2020). Selon les critères de l'Agence de revenu du Canada (2020), pour qu'un parent soit considéré éligible à recevoir l'allocation, celui-ci doit :

1. Habiter avec l'enfant et l'enfant doit avoir moins de 18 ans;
2. Être le principal responsable des soins et de l'éducation de l'enfant;
3. Être un résident du Canada payeur d'impôt;
4. Être, ou avoir un(e) époux(se) ou conjoint(e) de fait qui est : un citoyen canadien, un résident permanent, une personne protégée, un résident temporaire qui a habité au Canada pendant les 18 derniers mois et qui possède un permis en règle le 19e mois, ou un Indien selon la définition retrouvée dans la Loi sur les Indiens. (Agence de revenu du Canada, 2020)

L'allocation canadienne pour enfants est distribuée par l'Agence de revenu du Canada qui détermine le montant d'allocation revenant aux familles à partir de leur revenu annuel net rapporté

dans leur relevé d'impôts (Pentland et coll., 2020). Pour l'année 2020, le montant annuel maximale de prestation pour l'allocation canadienne pour enfants est de 6 765\$ pour un enfant de moins de 6 ans et de 5 708\$ pour un enfant de 6 à 17 ans (Emploi et Développement social Canada, 2020). Les prestations sont distribuées de sorte que les familles à faible et moyen revenu reçoivent un montant plus élevé que les familles à revenu élevé (Emploi et Développement social Canada, 2020). Les familles avec un revenu net inférieur à 30 000\$ reçoivent le montant maximal de l'allocation, puis le montant diminue plus le revenu net du foyer augmente jusqu'à éventuellement ne pas être alloué aux familles ayant un revenu net élevé (Gouvernement du Canada, 2016a).

L'allocation canadienne pour enfants a été introduite dans le budget de 2016 du gouvernement Libéral, nouvellement élu, comme stratégie pour « renforcer la classe moyenne et [...] aider ceux qui travaillent fort pour en faire partie » (Emploi et Développement social Canada, 2020). Selon le communiqué du Premier ministre du Canada (2020), le but du gouvernement est de « rendre la vie plus abordable pour les familles et [...] aider ceux qui en ont le plus besoin ». L'allocation canadienne pour enfants permet donc de mettre plus d'argent dans les poches des parents pour que ceux-ci puissent vaquer au bien-être de leurs enfants sur le plan physique, cognitif et développemental (Employment and Social Development Canada, 2019).

Bien que l'intention derrière la mise en place des allocations fédérales pour enfants ait été, et soit toujours, d'aider les familles qui en ont le plus besoin et d'éliminer la pauvreté, certains facteurs mènent à penser que ces prestations ne sont en fait pas mises en place dans le but d'éradiquer la pauvreté. L'allocation canadienne pour enfants, introduite par le gouvernement libéral en 2016 (politique sur laquelle le chapitre présent se concentre), démontre à travers son application dans la société qu'elle n'adresse pas adéquatement la pauvreté. Il est possible d'observer certaines failles dans sa lutte contre la pauvreté, notamment en ce qui concerne les groupes minoritaires.

5.2 Les oubliés de l'allocation canadienne pour enfants

D'après les renseignements fournis par le gouvernement du Canada, l'allocation canadienne pour enfants pourvoit du financement à 9 familles canadiennes sur 10, aidant ainsi des parents à payer de la nourriture santé, des programmes sportifs et des leçons de musique pour leurs enfants (Employment and Social Development Canada, 2019). De plus, de 2015 (avant la mise en place de l'allocation du gouvernement libéral) jusqu'en 2017, 278 000 enfants sont sortis de la pauvreté grâce à l'allocation canadienne pour enfants (Employment and Social Development Canada, 2019). Ceci est supporté par Statistique Canada (2019) qui rapporte qu'en 2015, 4,2 millions de Canadiens vivaient sous le seuil de pauvreté dont 900 000 étaient des enfants. Toutefois, les statistiques de 2017, ce qui correspond à 1 an après la mise en place de l'allocation canadienne pour enfants, démontrent que le nombre de Canadiens vivant sous le seuil de pauvreté a baissé à 3,4 millions dont 622 000 étaient des enfants (Statistique Canada, 2019). Aussi, un rapport émis par l'organisme Campaign 2000 rapporte que « Without the Canada Child Benefit in 2017 the child poverty rate would have been 27.9%. Therefore, the Canada Child Benefit alone has reduced child poverty in Canada by 9.3 percentage points » (Sarangi, 2020, p.12).

Pour la lutte contre la pauvreté, la nécessité des allocations gouvernementales se retrouve dans leurs effets sur la pauvreté, mais aussi sur les conséquences de celle-ci. Une étude de Milligan & Stabile exécutée en 2011, donc avant la mise en place de l'allocation canadienne pour enfants, a évalué les impacts des allocations pour enfants précédentes sur le bien-être des enfants. Les auteurs ont démontré que « [...] increased child benefits led to improved test scores, decreased aggression and maternal depression, and a reduction in hunger » (Milligan & Stabile, 2011, p.198). Sur le sujet de la faim, Brown et Tarasuk (2019) ont observé que, suite à la mise en place de l'allocation

canadienne pour enfants, les probabilités de faire l'expérience d'une insécurité alimentaire sévère ont diminué, et cela davantage pour les familles aux revenus les plus faibles.

Malgré les apports de l'allocation canadienne pour enfants dans la lutte contre la pauvreté, cette politique sociale, Scotti (2017a), rapporte qu'à la première année de la politique, un peu plus de 4 millions de foyers canadiens étaient éligibles, mais que seulement 3,5 millions de ces foyers ont reçu leurs fonds. Donc, 88% des familles éligibles ont pu recevoir l'allocation canadienne pour enfants dans la première année de sa mise en place (Scotti, 2017a). La problématique qui ressort de ces statistiques est que la majorité des individus formant le 12% non desservis sont des familles vulnérables, celles se retrouvant le plus sous le seuil de pauvreté. Parmi ces individus, on y retrouve des femmes vivant dans des refuges pour femmes, des peuples des Premières Nations et les résidents non permanents.

5.2.1 Les femmes logeant dans les refuges

Tout d'abord, dans le cas des femmes logeant dans les refuges pour femmes, le journal The Canadian Press (2017) rapporte que celles-ci ne sont pas informées par l'Agence de revenu du Canada (ARC) qu'elles sont éligibles à l'allocation canadienne pour enfant. Donc, elles n'obtiennent pas ce financement, sauf si les responsables des refuges ont de l'information sur la prestation et guident ces femmes dans l'obtention de ce support financier (The Canadian Press, 2017). Ayant vent de ces informations, le bureau de l'Ombudsman a mené une recherche sur les efforts de l'ARC pour distribuer de l'information sur l'allocation canadienne pour enfants dans les refuges (Ombudsman des contribuables, 2017). La recherche a permis de constater que l'ARC :

[...] n'a pas de produit de communication ou de contenu Web qui s'adresse aux personnes ayant recours à un refuge, ni de procédure particulière à l'intention des agents responsables des demandes de renseignements lorsqu'ils discutent avec des organismes ou une personne vivant dans un refuge (Ombudsman des contribuables, 2017, p.14).

De plus, un examen des mécanismes mis en place par l'ARC pour rejoindre les individus dans les refuges a démontré que « l'ARC ne met pas ces mécanismes à profit de façon uniforme dans l'ensemble du pays » (Ombudsman des contribuables, 2017, p.8). Ce manque de communication de l'information résulte en ce que certaines femmes vivant dans des refuges avec leurs enfants n'ont pas l'opportunité, comme toute autre, d'obtenir l'allocation à laquelle elles sont éligibles.

5.2.2 Les Premières Nations dans les réserves

Un autre groupe d'individus ne s'acquittant pas de l'allocation canadienne pour enfants sont les familles des communautés des Premières Nations vivant dans des réserves ou au Nord (McKie, 2017). Tout comme pour les femmes dans les refuges, certains individus des peuples autochtones ne savent pas qu'ils peuvent obtenir une aide financière grâce à l'allocation canadienne pour enfants (McKie, 2017). Par contre, une autre raison majeure pour laquelle ils n'obtiennent pas leur allocation est que certains ne remplissent pas leur relevé d'impôts, ce qui est la seule façon d'obtenir l'allocation. Une étude faite en 2010 révèle que 50% des autochtones ne font pas leur relevé d'impôt (Monsebraaten & Kabatay, 2016). Certaines des raisons soulevées comprennent une faible littéracie financière, les coûts élevés et une méfiance face aux gouvernements (Scotti, 2017b).

Wilson et Macdonald (2010) affirment que « Aboriginal peoples are among the poorest in Canada » (Wilson & Macdonald, 2010, p.6). Dans leur étude sur l'écart de revenu entre les Premières Nations et le reste de la population canadienne, ils exposent qu'en 2006, le revenu médian des peuples des Premières Nations était 30% plus bas que celui des autres canadiens (Wilson & Macdonald, 2010). Ceci démontre l'importance pour ces peuples d'obtenir toute l'aide financière qui leur est disponible. Cependant, tel qu'exprimé par le cabinet de recherche Phoenix Strategic Perspectives Inc., « Lower rates of participation in the tax system among Indigenous Peoples means that many

individuals are not receiving the benefits to which they are entitled » (Phoenix Strategic Perspectives Inc., 2017, p.42). Leur étude conclue que certains individus parmi les Premières Nations ne remplissent pas le relevé d'impôts qui leur donnerait accès à l'allocation canadienne pour enfants, car :

« [...] pas besoin en raison d'un statut d'exonération fiscale; aucun revenu à déclarer; connaissances limitées de l'impôt et des finances; difficulté à comprendre le processus; coûts associés à la production; aucun soutien/personne pour les aider à remplir leur déclaration; crainte de devoir payer de l'impôt » (Phoenix Strategic Perspectives Inc., 2017, p.5).

Ils ajoutent à ces raisons qu'une minorité d'individus ne veulent pas que le gouvernement ait des informations à leur sujet ou pensent que les Premières Nations ne devraient pas avoir à remplir un relevé d'impôts (Phoenix Strategic Perspectives Inc., 2017). Les résultats de leur recherche viennent démontrer que la méthode utilisée pour la distribution de l'allocation canadienne pour enfants ne convient pas à tous les individus.

5.2.3 Les résidents non permanents

Pour finir, parmi les groupes les plus vulnérables ne recevant pas l'allocation canadienne pour enfants, on retrouve les résidents non permanents. Ceux-ci ne peuvent obtenir cette prestation, car ils ne sont pas éligibles en raison de leur statut d'immigration qui ne correspond pas aux critères nécessaires à l'admission (Wright, T., 2018). En plus, une autre problématique est que les familles qui ont un enfant canadien de naissance ne sont quand même pas éligibles, car le statut des parents prévaut (Wright, T., 2018).

L'organisme Campaign 2000 et collab. rapportent l'estimation « that there are around 3,000 families of "non permanent residents" in Canada who are excluded [from obtaining the CCB] based on their immigration status » (Campaign 2000, Income Security Advocacy Centre, Chinese

Southeast Asian Legal Clinic of Ontario & South Asian Legal Clinic of Ontario, 2018, p.10). Prenant en compte qu'au Canada, « non-permanent residents have a poverty rate of 42.9%, compared with 14.2% for the general population » (Campaign 2000 et coll., 2018, p.1), ces organismes estiment que cette exclusion est arbitraire, discriminatoire et à l'encontre des engagements internationaux du Canada en ce qui a trait aux droits humains (Campaign 2000 et coll., 2018). Contrairement aux deux groupes précédents, les résidents non permanents ne sont même pas considérés éligibles par le gouvernement malgré le fait que ces individus et leurs enfants vivent dans la pauvreté sur le sol canadien.

5.3 Une éradication de la pauvreté ?

Une des failles de l'allocation canadienne pour enfants, telles que présentées, est que certains groupes d'individu nécessitant ce support ne l'obtiennent pas. Cependant, même lorsqu'elle est analysée sur la base des familles qui y ont accès, il est toujours possible d'observer que cette politique sociale comporte des lacunes.

Selon Kesselman (2019), l'allocation canadienne pour enfants ne vise pas à éliminer la pauvreté. Il avance cette affirmation en se basant sur la constatation que l'allocation augmente le revenu de familles se retrouvant sur une grande marge de l'échelle socio-économique, en éliminant uniquement les familles les plus riches (Kesselman, 2019). Pour soutenir son propos, le Kesselman rapporte les faits suivants :

« Figures in the Liberal campaign platform showed its CCB raising benefits far more for a family with one or two children in the \$45,000–\$90,000 income range than for those at \$15,000, although it cited 315,000 children being lifted from poverty » (Kesselman, 2019, p.326).

On peut conclure que malgré le fait que le gouvernement se vante de sortir plusieurs enfants de la pauvreté grâce à l'allocation canadienne pour enfants, cette politique sociale n'a pas exactement

pour cible l'éradication de la pauvreté. Selon Kesselman (2019), « Although the program contributes significantly to reducing child poverty, its funds could be targeted more toward that goal [...]. [Hence], current CCB expenditures [should] be redirected to provide greater support to children in families at lower income levels » (p.310). Une distribution des fonds centrée sur les familles à faible revenu démontrerait une intention particulière, de la part du gouvernement, d'éliminer la pauvreté et non de seconder l'intention de plaire aux Canadiens en finançant une grande partie de la population.

En somme, l'allocation canadienne pour enfants, ayant été mise en place qu'en 2016, comporte encore à ce jour des lacunes qui méritent d'être adressées. Telle que présentée, l'allocation canadienne pour enfants aurait le potentiel d'être une solution pour combattre la pauvreté dans le pays. Elle a permis de sortir plusieurs enfants et leur famille de la pauvreté à l'aide des fonds supplémentaires. Par contre, les données montrent qu'elle ne peut être envisagée en l'état comme une politique anti-pauvreté. Plusieurs groupes parmi les plus vulnérables ne reçoivent pas l'allocation et la redistribution des fonds ne favorise pas assez les familles à faible revenu. On peut donc conclure que, pour lutter efficacement contre la pauvreté, d'autres approches doivent être explorées.

CHAPITRE 6 : Le développement communautaire et la réduction de la pauvreté dans les milieux défavorisés

Pour conclure ce texte, je souhaite avancer une proposition de solution pour s'attaquer à la pauvreté. Bien que certaines solutions soient mises en place par les gouvernements, telles que l'allocation canadienne pour enfant, ces approches sont majoritairement centrées sur l'aspect monétaire de la pauvreté. De plus, tel que démontré, celles-ci peuvent avoir leur faille. Au sein du travail social, de nombreuses méthodes d'interventions sont utilisées pour adresser diverses problématiques sociales présentes dans la société. En concordance avec les principes du travail social, ces méthodes touchent à plusieurs facteurs de la problématique rencontrée en s'attaquant à plusieurs niveaux de l'environnement social entourant l'individu frappé par cette problématique. Dans ce dernier chapitre du texte, l'intervention communautaire est proposée pour adresser la multidimensionnalité de la pauvreté en s'attaquant à celle-ci au sein des communautés.

6.1 L'intervention communautaire : Le développement communautaire pour réduire la pauvreté

L'intervention communautaire est définie par Bourque (2012) comme étant le « [...] *travail militant ou professionnel d'intervenants qui visent à influencer l'action collective et le changement social pour contribuer au développement de la société et des groupes qui la composent* » (p.41). Savard, Richard et Garceau (2012) ajoutent à cela que « [...] *l'objectif central [de l'intervention communautaire] qui transcende tous les autres est certainement celui de mobiliser et d'impliquer les citoyens dans le développement de leur communauté et dans l'amélioration de leur condition de vie* » (p.19). En somme, l'intervention communautaire met l'emphase sur les communautés, et les problèmes sociaux que l'on peut retrouver au sein de celles-ci, et vise à impliquer la communauté dans la résolution des problématiques qui l'afflige.

Selon Savard et collab. (2012), les interventions en milieu communautaire sont surtout centrées sur deux problématiques, la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Prenant le sujet de la pauvreté, l'intervention communautaire, en suivant son objectif d'améliorer les conditions de vies des communautés, aura pour but la réduction de la pauvreté. De fait, une méthode favorisée par les travailleurs sociaux en intervention communautaire, dans le but de réduire la pauvreté, est le développement communautaire. Le développement communautaire est défini par l'organisme Combat poverty agency (2000) comme étant :

« [...] enabling or empowering people to actively work for social change which will improve the quality of their lives, the communities in which they live and/or the society of which they are a part. It is a collective process that recognises the interdependence of people. It helps people to identify and articulate their needs, and influence the decision-making processes and structures that affect them, their communities and wider society [...] » (cité dans Lee, 2006, p.7).

En somme, le développement communautaire ouvre la possibilité aux membres de la communauté en cause d'avoir et de poser une opinion au sujet du fonctionnement de leur communauté (Lee, 2006). L'association canadienne des travailleurs sociaux démontre l'importance d'utiliser une approche de développement communautaire lors d'intervention au sein des communautés en expliquant que :

« The main approach to this work is a belief that people acting together have a great capacity to improve their own circumstances, as they have first-hand knowledge of the situation and what needs to happen to change things for the better. [...] In any situation, the communities of focus must play a leading role in defining the issues and developing the solutions » (Hall, s. d., en ligne).

Ainsi, à partir de la communauté, on peut mettre en marche un développement communautaire adéquat, répondant aux besoins des membres qui la composent. Bradshaw (2007) affirme pour cette raison que *« [...] fixing poverty is a dominant theme within community development [...] »* (p.8). En effet, les membres des communautés plus défavorisées ont plus de connaissance sur les manquements au sein de leurs communautés qui les maintiennent dans une situation de pauvreté.

Ils connaissent leurs nécessités, en termes de services ou d'opportunités, mais ils sont aussi en éveil au sujet des barrières qu'ils rencontrent dans leur lutte contre la pauvreté. C'est sur ce principe que s'exécute le développement communautaire.

Le développement communautaire semble être favorisé dans les interventions pour s'attaquer à la pauvreté en raison de son efficacité déjà établie. Par exemple, La Banque Mondiale « [...] *est convaincue que les programmes de développement communautaire concourent activement à une réelle réduction de la pauvreté* [...] » (La Banque Mondiale, 2021, en ligne). Celle-ci met en place de nombreux projets de développement communautaire à travers le monde, de tel qu'en 2001, son bilan arrivait à 1,5 milliard \$ mis dans de tels projets (Chebil & Haque, 2003). En 2020, La Banque Mondiale a évolué jusqu'à avoir « [...] *327 projets de développement communautaire en cours dans 90 pays [...], pour un montant total d'engagements de 33 milliards de dollars* [...] » (La Banque Mondiale, 2021, en ligne). La Banque Mondiale priorise l'utilisation du développement communautaire contre la pauvreté, car suite à l'analyse de ces projets, elle a pu ressortir que ceux-ci « [...] *have greatly improved economic outcomes and helped reduce poverty* [...] » (Chebil & Haque, 2003). Par exemple, leur projet de développement communautaire et social au Nigeria a eu pour résultats :

« [...] réduction de la mortalité maternelle et infantile ; hausse de la scolarisation et de l'assiduité des élèves ; diminution de la distance à parcourir, donc du coût et des délais nécessaires pour accéder à l'eau, aux services de santé et à l'électricité ; accroissement des revenus des agriculteurs » (La Banque Mondiale, 2021, en ligne).

Ces résultats démontrent que le développement communautaire permet de réduire la pauvreté dans les communautés défavorisées.

6.2 Les théories de la pauvreté à la base du développement communautaire

Lors de la mise en place d'une intervention, il est primordial de savoir ce sur quoi on veut intervenir. Dans cet ordre d'idée, pour une intervention communautaire cherchant à réduire la pauvreté par le développement communautaire, les acteurs participant à la mise en place de l'initiative doivent tout d'abord connaître ce qui caractérise cette pauvreté sur laquelle ils veulent intervenir. La pauvreté est une notion complexe, définie de diverses façons. Différents individus peuvent avoir différentes définitions de la pauvreté selon ce qu'ils considèrent être la pauvreté, ce qui cause ce phénomène et qui est responsable d'agir face à celui-ci. Explorer les différents points de vue sur la pauvreté et reconnaître celui auquel nous adhérons est un processus essentiel à l'intervention face à la pauvreté, en raison de l'influence que peut avoir notre définition de la pauvreté sur la façon dont nous bâtissons notre intervention.

Dans une étude, Bradshaw étudie ce concept en explorant 5 théories sous-jacentes à la pauvreté. Ces théories présentent différentes définitions de la pauvreté et ce sur quoi elles sont basées. L'auteur explore ce sujet, car celui-ci observe que les différentes théories de la pauvreté guident la mise en place de programmes de développement communautaire : ce sur quoi l'intervention se focalise, comment agir et qui doit agir. Bradshaw (2007) affirme que :

« The diversity and complexity of causes of poverty allow for these multiple points of view. Although none are "wrong" from a community development perspective, it is consequential which theories are applied to particular anti-poverty efforts. How one frames the question of community development determines who receives various types of services and who gets left out. » (p.22)

Des propos de l'auteur, on peut ressortir l'importance de connaître quelle théorie de la pauvreté guide l'intervention mise en place, car cela peut également déterminer qui bénéficiera de l'intervention et qui passera à travers les fissures.

Dans son article, Bradshaw (2007) ressort les cinq théories de la pauvreté suivante :

1. La pauvreté causée par les déficiences individuelles
2. La pauvreté causée par des systèmes de croyance culturelle qui supportent des sous-cultures de pauvreté
3. La pauvreté causée par des distorsions économiques, politiques et sociales ou la discrimination
4. La pauvreté causée par les disparités géographiques
5. La pauvreté causée par des interdépendances cumulatives et cycliques

Ces théories s'accompagnent de différentes approches du développement communautaire pour intervenir face à la pauvreté selon la définition de la pauvreté à la base de l'intervention. Tout d'abord, la première théorie (la pauvreté causée par les déficiences individuelles) définit que l'individu est seul responsable de la situation de pauvreté dans laquelle il se retrouve. Guidé par cette vision, les sociétés favorisaient des interventions qui poussaient les « pauvres » à travailler et en limitant les assistances sociales qu'à ceux étant incapable de travailler (Bradshaw, 2007). Cependant, Bradshaw (2007) affirme que dans le développement communautaire, des approches qui mettent en faute l'individu se trouvant en situation de pauvreté vont à l'encontre des fondements de cette méthode d'intervention. Allant à l'encontre des bases du développement communautaire, des initiatives basées sur cette théorie peuvent manquer la cible de réduire la pauvreté en perdant la motivation de la communauté à collaborer si ceux-ci sont opprimés par l'intervention, plutôt que soutenus. Deuxièmement, la deuxième théorie (la pauvreté causée par des systèmes de croyance culturelle qui supportent des sous-cultures de pauvreté), présentée par l'auteur, définit :

« [...] *that poverty is created by the transmission over generations of a set of beliefs, values, and skills that are socially generated but individually held. Individuals are not necessarily to blame because they are victims of their dysfunctional subculture or culture* » (Bradshaw, 2007, p.14).

Ainsi, selon Bradshaw (2007), les projets de développement communautaire, guidés par cette théorie, se concentreront sur le changement de la culture de pauvreté transmise dans les milieux défavorisés. Quant à la troisième théorie (la pauvreté causée par des distorsions économiques, politiques et sociales ou la discrimination), elle définit la pauvreté comme étant le résultat des

systèmes politiques, économiques et sociaux, qui limitent les opportunités et les ressources des individus. De ce fait, les approches de développement communautaire se rapportant à cette théorie tenteront de changer les systèmes. Cependant, Bradshaw (2007) exprime que « *[t]his is easy to say but hard to do, which may explain why so many policy programs revert to trying to change individual behavior* » (p.17). La mise en place d'initiatives, en se basant sur cette théorie, est un risque dans le développement communautaire, car un échec, dans ces circonstances, peut mener à l'oppression des individus vivant dans la pauvreté, telle que les initiatives basées sur la première théorie, qui accordent la pauvreté aux déficiences individuelles. Pour la quatrième théorie (la pauvreté causée par les disparités géographiques), elle « *[...] calls attention to the fact that people, institutions, and cultures in certain geographic areas lack the objective resources needed to generate well-being and income, and that they lack the power to claim redistribution* » (Bradshaw, 2007, p.17-18). Bradshaw (2007) ressort donc que les approches de développement communautaire se rapportant à cette théorie se concentreront sur les avancées qui permettraient à la région de devenir économiquement autonome. Pour finir, la cinquième théorie (la pauvreté causée par des interdépendances cumulatives et cycliques) présentée par Bradshaw est décrite comme étant la plus complexe :

« *[...] in that it looks at the individual and their community as caught in a spiral of opportunity and problems, and that once problems dominate, they close other opportunities and create a cumulative set of problems that make any effective response nearly impossible* » (Bradshaw, 2007, p.19).

Elle se caractérise par des approches de développement communautaire égalant la complexité du cycle de pauvreté formé par l'interrelation entre les différents niveaux écologiques en jeu, partant de l'individu jusqu'aux facteurs sociétaux. Ces approches combinent des initiatives se rapportant aux quatre autres théories de la pauvreté, ce qui met de l'avant une initiative de développement communautaire plus complexe qui touche plusieurs niveaux de la problématique adressée.

Bradshaw (2007) avance que ce type d'approche est plus efficace dans la réduction de la pauvreté « [...] *compared to programs that address a single theory* » (p.7).

En prenant compte de ces cinq théories de la pauvreté, on peut constater la diversité des perspectives auxquelles peuvent adhérer les acteurs qui participent à la mise en place d'une intervention de développement communautaire. Tel que présenté, certaines de ces théories peuvent être ou mener à des idéaux de stratégie allant à l'encontre des fondements du développement communautaire, mais l'on peut également retrouver des théories qui prennent en considération la complexité de la pauvreté et développent des initiatives en conséquence.

6.3 Les facteurs déterminants du développement communautaire

Certains facteurs à la base du développement communautaire favorisent la réussite de l'intervention si ceux-ci sont appliqués lors de la mise en place de l'intervention. Cependant, lorsque ceux-ci sont omis, cela peut mener à l'échec de l'intervention. Bourque (2012) énumère certaines conditions, du développement communautaire, permettant d'obtenir de meilleurs résultats :

« [...] la qualité du processus participatif et démocratique, une prise en compte globale dans l'analyse des problématiques [...], la qualité du travail de liaison et de médiation entre les cultures des partenaires intersectoriels, l'activation d'une interface productive entre les logiques descendante - top-down - et ascendante - bottomup -, le soutien au leadership partagé, la gestion des conflits, etc. » (p.56).

Un des facteurs qui rejoint certaines de ces conditions est la participation de la population dans le processus de l'intervention.

À partir de la définition même du développement communautaire, on peut observer que la participation de la population à l'intervention mise en place est le fondement de cette méthode d'intervention. Lemelin et Morin (1991) affirment que :

« Le développement est aussi communautaire parce qu'il est pris en mains par la communauté. Quelles que soient les structures institutionnelles mises en place pour y

arriver, la notion de DELC [développement économique local communautaire] exprime pour la communauté une volonté de déterminer les orientations et les modalités de son développement. Le DELC signifie aussi que le développement est assumé et soutenu par la population, même si l'impulsion a pu venir d'ailleurs » (p.287-288).

Telle que mentionnée par Lemelin et Morin, peu importe l'instigateur du projet, la participation de la population est primordiale pour la mise en place de celui-ci. La population connaît mieux que tout autre acteur quels sont ces besoins. Elle connaît la situation de pauvreté dans laquelle elle se trouve et ce sur quoi elle voudrait intervenir pour remédier à ce problème. De plus, la communauté sait quelles sont ces forces et où elle se retrouve dans la communauté. Donc, elle est mieux placée pour savoir quelle approche serait plus appropriée pour élever la communauté de la pauvreté, tout en rendant celle-ci autonome. Suiter (2017) avance le point que sans la participation de la population, les acteurs à la tête de l'intervention manqueront sur des renseignements indispensables sur le fonctionnement de la communauté; des renseignements qui peuvent compromettre la réussite du projet si ceux-ci ne sont pas connus. Ainsi, les initiatives de développement communautaire prennent une approche bottom-up, correspondant au fait que les initiatives partent de la communauté et s'élèvent aux institutions ayant un pouvoir d'action. Les approches bottom-up, favorisant la participation de la communauté, ont démontré mener à des résultats positifs pour le développement communautaire. Dans le cas de la pauvreté, ceci signifie que les initiatives mises en place avec la participation de la communauté sont efficaces à la réduction de la pauvreté. Ceci est corroboré par Chebil et Haque (2003) qui affirment que :

« Some countries have been able to achieve far better outcomes for the poor than others with comparable incomes, by displaying a strong political commitment to develop community-based poverty reduction programs that aim to put local communities in the driver's seat, harness their talent capabilities, and accelerate their empowerment. » (p.120)

Favoriser l'empowerment de la communauté est l'un des principes du développement communautaire et lorsqu'atteint, ce facteur augmente la probabilité de réussite de l'intervention et favorise un développement durable.

Cependant, malgré l'importance d'impliquer la communauté dans le processus de développement communautaire, nombreux acteurs écartent la communauté de l'intervention en mettant l'accent sur leur propre décision. Savard, Richard et Garceau (2012) font ressortir ce dilemme en affirmant que le fait de mobiliser et d'impliquer la communauté dans le processus de développement est un objectif principal de l'intervention communautaire, mais que « *[c]et objectif est cependant au moins aussi difficile à relever qu'il est important* » (p.19).

En raison, d'une part, de la difficulté de mobiliser les membres de la communauté, les acteurs, initiant un projet de développement communautaire, mettent en place des stratégies selon les besoins qu'ils attribuent à la communauté. Ceux-ci déterminent ce qui doit être fait, comment ça doit être fait et par qui ce sera fait, pour ensuite fournir les résultats à la population. Chebil et Haque (2003) ont observé ce phénomène dans leur étude et ressortent que « *too often actors external to the community (donors-, NGOs, government agencies, etc.) attempt to decide what the priority development objectives should be at the local level* » (p.121). Contrairement à l'approche bottom-up, on se retrouve plutôt avec une approche top-down, où les acteurs externes, les institutions et les gouvernements dirigent les actions à mettre en place. Cependant, lors de la mise en place de projets par des acteurs externes à la communauté, on fait face au risque que lorsque ceux-ci partent de la communauté, celle-ci ne pourra pas maintenir les projets de réduction de la pauvreté qui ont été mis en place. De ce fait, la communauté ne démontre pas de changement durable dans la réduction de la pauvreté et retombe dans sa situation de départ. Chebil et Haque (2003) affirment que :

« Programs against poverty have often bypassed and ignored community participation. [...] many countries' and development agencies' poverty programs unfortunately still exclude the involvement of communities in the processes of decision-making. As a result, the poor still remain marginalized and the decentralization programs have not been effectively implemented. » (p.112)

Les auteurs renchérissent leur analyse en concluant que ces approches, qui n'incluent pas la communauté, n'obtiennent pas de résultats favorables (Chebil & Haque, 2003). Pour pouvoir atteindre une réduction du taux de pauvreté, la participation de la communauté au processus du développement communautaire est un facteur prioritaire. Selon Chebil et Haque (2003) :

« Real progress in poverty alleviation can be claimed only when the poor and the marginalized become the producers of their own bounty and welfare, not the recipients of charity or the beneficiaries of aid. » (p.137)

En somme, la communauté doit prendre en main sa situation selon ses capacités et ses forces, afin de développer une autonomie permettant de rester en dehors de la pauvreté grâce à ces propres initiatives.

En somme, en prenant en considération toutes les informations présentées, on peut conclure que l'intervention communautaire, par le prisme du développement communautaire, est une méthode d'intervention pouvant être utilisée auprès de communautés défavorisées dans le but d'y réduire la pauvreté qui y régit. Lorsque le développement communautaire est appliqué selon ces principes de base et que les acteurs s'accordent dans leur point de vue de la problématique, la réussite de l'intervention est plus probable. Cependant, ces facteurs peuvent devenir des limites à l'intervention s'ils ne sont pas considérés ou s'ils sont exclus de la mise en place du projet. Si ces facteurs sont pris en considération adéquatement, ils peuvent mener à la réduction de la pauvreté en favorisant le succès des approches de développement communautaire mises en place. De plus, en mettant la communauté au-devant de l'intervention, on s'assure aussi que l'expérience subjective de la pauvreté, telle que vécue par les populations touchées, est prise en compte dans les mesures mises en place pour s'attaquer à la pauvreté. Ainsi, les multiples facteurs de la pauvreté qui affectent les groupes de manière différenciée seront adressés dans l'intervention.

CONCLUSION

Ce mémoire a cherché à mieux comprendre l'expérience de la pauvreté en tant que réalité multidimensionnelle qui touche plus spécifiquement des groupes minorisés et à analyser de manière critique certaines politiques et recommandations pour l'amélioration de conditions de vie globale et plus spécifiquement dans la Ville d'Ottawa. De ce fait, le texte a, tout d'abord, démontré que la seule mesure du revenu n'est pas suffisante pour représenter adéquatement la complexité de la pauvreté. Les concepts de défavorisation et d'intersectionnalité sont ensuite présentés afin de démontrer les diverses considérations à prendre lors de l'étude de la pauvreté. Cherchant à se rapprocher d'une représentation de l'expérience réelle d'un vécu en situation de pauvreté, les divers facteurs de la pauvreté multidimensionnelle sont présentés à travers le concept de la défavorisation. Ajoutant ainsi au facteur du revenu, l'éducation, l'emploi, le logement, la santé et autres sont énumérés en tant qu'élément de défavorisation. De plus, le concept d'intersectionnalité a été présenté de manière à mettre la focale de l'analyse sur la reconnaissance de l'impact de l'intersection de diverses identités sur la prévalence de la pauvreté chez certains groupes. Par la suite, pour renforcer les notions de la diversité de la pauvreté et de la multiplicité de la pauvreté, le texte a, en premier lieu, fait l'analyse de la pauvreté dans le contexte des personnes immigrantes, un des groupes les plus touchés, pour ensuite faire l'analyse de la pauvreté dans le contexte de l'insécurité alimentaire, un des facteurs de la pauvreté multidimensionnelle. Ces analyses ont permis de faire ressortir la complexité de la pauvreté, non seulement au cœur du concept même, mais également au cœur des individus affectés par celui-ci. Ces constats ont également été ressortis par la suite à travers l'étude de la pauvreté au sein de la ville d'Ottawa. Le portrait de la pauvreté dans la ville d'Ottawa correspond au portrait multiple et varié de la pauvreté ayant été dressé précédemment dans le texte. Pour finir, ce mémoire s'est conclu sur l'analyse critique de politiques sociales et de recommandations développées pour lutter contre la pauvreté. L'analyse de

l'allocation canadienne pour enfants révèle comment les politiques sociales développées par les institutions gouvernementales peuvent avoir des failles, tel que de passer à côté de groupes minorisés qui sont parmi les groupes les plus affectés par la pauvreté. Toutefois, le développement communautaire est présenté comme une méthode d'intervention prometteuse pouvant être priorisée pour la lutte contre la pauvreté multidimensionnelle et diverse.

Dans le cadre de futures recherches, il serait pertinent d'étudier l'impact de projets de développement communautaire au sein de quartiers défavorisés pour lutter contre la pauvreté multidimensionnelle, en s'attaquant aux différents facteurs de la pauvreté qui sont présents au sein de la communauté. Les approches de développement communautaire nécessitent la considération de nombreux facteurs pour assurer leur réussite. L'analyse de la faisabilité de ces approches permettra de développer des stratégies qui favoriseront la réussite des initiatives mises en place, telles que l'approche ascendante, qui encourage de mettre la communauté à la tête de l'intervention.

De plus, en se basant sur les analyses présentées dans ce mémoire, il serait favorable, pour de futures recherches, de recenser les taux de pauvreté multidimensionnelle au sein de la société. Tel que démontré dans le texte, les données recueillies sur la pauvreté auprès de divers groupes dans la société se concentrent majoritairement sur le revenu. Bien que l'insécurité alimentaire et le chômage soient également pris en considération, dans de nombreuses études, les autres facteurs de la pauvreté multidimensionnelle, tel que l'éducation, le logement et l'accès aux services ne sont pas autant considérés. Prendre en compte les divers facteurs de la pauvreté multidimensionnelle permettrait d'obtenir un portrait de la pauvreté plus représentatif de la réalité dans notre société. D'autre part, il serait pertinent de faire une analyse de la pauvreté selon l'expérience réelle vécue de la pauvreté par les groupes minorisés les plus touchés. Une telle étude permettrait d'observer le vécu au quotidien et les conditions de vie associées à un vécu en situation de pauvreté, donnant

ainsi un portrait plus concret des impacts de la pauvreté sur les individus affectés. Dans tous les cas, les recherches futures sur la pauvreté devraient se concentrer sur l'éradication de la pauvreté globale, dans sa multidimensionnalité, afin d'améliorer les conditions de vie des groupes les plus touchés.

BIBLIOGRAPHIE

- Addae-Korankye, A. (2019). Theories of poverty: A critical review. *Journal of poverty, investment and development*, 48, 55-62. 10.7176/JPID/48-08
- Agence du Revenu du Canada. (2020). *Allocation canadienne pour enfants*. Gouvernement du Canada. Consulté le 17 octobre, à l'adresse suivante : <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/formulaires-publications/publications/t4114/allocation-canadienne-enfants.html>
- Arriagada, P., Hahmann, T., & O'Donnell, V. (2020, mai). *Les Autochtones vivant en milieu urbain : Vulnérabilités aux répercussions socioéconomiques de la COVID-19*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/45-28-0001/2020001/article/00023-fra.pdf?st=PPY3C9ON>
- BIT Département des statistiques. (s. d.). *Statistiques sur les travailleurs pauvres*. Organisation internationale du travail. <https://ilostat.ilo.org/fr/topics/working-poor/>
- Bouchard, L., Batal, M., Imbeault, P., Sedigh, G., Silva, E. E. & Sucha, E. (2015). Précarité des populations francophones âgées vivant en situation linguistique minoritaire. *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (6), 66–81. <https://doi.org/10.7202/1033190ar>
- Bourque, D. (2012). Intervention communautaire et développement des communautés. *Reflets*, 18(1), 40–60. <https://doi.org/10.7202/1012331ar>
- Bradshaw, T. (2007). Theories of poverty and anti-poverty programs in community development. *Community Development (Columbus, Ohio)*, 38(1), 7–25. <https://doi.org/10.1080/15575330709490182>
- Brady, D. (2019). Theories of the Causes of Poverty. *Annual Review of Sociology*, 45(1), 155–175. <https://doi.org/10.1146/annurev-soc-073018-022550>
- Brown, E., & Tarasuk, V. (2019). Money speaks: Reductions in severe food insecurity follow the Canada Child Benefit. *Preventive Medicine*, 129, 105876–. <https://doi.org/10.1016/j.ypmed.2019.105876>
- Campaign 2000, Income Security Advocacy Centre, Chinese Southeast Asian Legal Clinic of Ontario & South Asian Legal Clinic of Ontario. (2018). *Every Child Counts: Making Sure the Canada Child Benefit is a Benefit for All Children*. Tiré de <http://rightsofchildren.ca/wp-content/uploads/2018/10/Every-Child-Counts-Canada-Child-Benefit-for-All-September-2018.pdf>
- CBC News (2020, 1^{er} août). *Homicide victim's mother forced to leave home after shots fired*. <https://www.cbc.ca/news/canada/ottawa/homicide-victims-mother-forced-to-leave-home-after-shots-fired-1.5670235>
- Centraide. (2019, 15 octobre). *La Pauvreté*. Centraide du Grand Montréal. <https://www.centraide-mtl.org/blogue/la-pauvrete/>

- Centre de collaboration nationale de la santé autochtone. (2010). *La pauvreté : Un déterminant social de la santé des Premières Nations, Inuit et Métis*. <https://www.ccnsa-nccah.ca/docs/determinants/FS-PovertySDOH-FR.pdf>
- Centre de collaboration nationale de la santé autochtone. (2020). *La pauvreté comme déterminant social de la santé des Premières Nations, des Inuits et des Métis*. <https://www.ccnsa.ca/docs/determinants/FS-Poverty-SDOH-FNMI-2020-FR.pdf>
- Chebil, S., & Haque, I. (2003). Community driven development programs for poverty reduction: Experiences, issues, and lessons. *Scientific Journal of Administrative Development*, 1(1), 112-131.
- Coderre, C. & Dubois, M. (2000). Solidarité et citoyenneté : initiatives pour contrer la pauvreté chez les francophones dans Ottawa-Carleton. *Reflets*, 6(2), 61–86. <https://doi.org/10.7202/026316ar>
- Côté, É., Racine, S. & Rouffignat, J. (1995). Appauvrissement, aide alimentaire et organismes communautaires. De la compréhension à l'action. *Service social*, 44(3), 95–114. <https://doi.org/10.7202/706708ar>
- Crenshaw, K. (1991). Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color. *Stanford Law Review*, 43(6), 1241-1300.
- Crenshaw, K. (1994). Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory, and Antiracist Politics. In *Living with Contradictions* (1st ed., pp. 39–52). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780429499142-5>
- Dachner, N., Ricciuto, L., Kirkpatrick, S., & Tarasuk, V. (2010). Food purchasing and food insecurity among low-income families in Toronto. *Canadian Journal of Dietetic Practice and Research*, 71(3), e50–e56. <https://doi.org/10.3148/71.3.2010.127>
- Damon, J. (2021a). *Pauvreté dans le monde : une baisse menacée par la crise sanitaire*. Fondation pour l'innovation politique. <https://www.fondapol.org/etude/pauvrete-dans-le-monde-une-baisse-menacee-par-la-crise-sanitaire/>
- Damon, J. (2021b). Pauvreté globale : le choc du COVID-19. *Politique étrangère*, (1), 9–22. <https://doi.org/10.3917/pe.211.0009>
- Davis, K. (2015). L'intersectionnalité, un mot à la mode. Ce qui fait le succès d'une théorie féministe. *Les cahiers du CEDREF*, (20). <https://doi.org/10.4000/cedref.827>
- Department of Economic and Social Affairs. (s.d.). *Poverty eradication*. United Nations. Consulté le 10 novembre 2020 à l'adresse suivante : <https://www.un.org/development/desa/socialperspectiveondevelopment/issues/poverty-eradication.html>
- Dietrich, D. (2018, 18 mai). *Culture Of Poverty*. Encyclopedia.Com. <https://www.encyclopedia.com/social-sciences-and-law/sociology-and-social-reform/sociology-general-terms-and-concepts/culture-poverty>

- Dubé, D.-E. (2020, 29 juillet). *Police increasing presence in west-end neighbourhoods after several shootings*. CityNews Ottawa. <https://ottawa.citynews.ca/police-beat/police-increasing-presence-in-west-end-neighbourhoods-after-several-shootings-2601258>
- Duvoux, N. (s. d.). *SOCIOLOGIE DE LA PAUVRETÉ - La pauvreté est-elle le fait de la culture des pauvres ?* Encyclopædia Universalis. Consulté le 11 août 2022, à l'adresse <https://www.universalis.fr/encyclopedie/sociologie-de-la-pauvrete/3-la-pauvrete-est-elle-le-fait-de-la-culture-des-pauvres/>
- Emploi et Développement social Canada. (2020). *Allocation canadienne pour enfants*. Gouvernement du Canada. Consulté le 17 octobre, à l'adresse suivante : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/campagne/allocation-canadienne-enfants.html>
- Emploi et Développement social Canada. (2022, 23 mars). *Le taux de pauvreté au Canada a grandement diminué en 2020*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/nouvelles/2022/03/le-taux-de-pauvrete-au-canada-a-grandement-diminue-en-2020-les-prestations-federales-durgence-et-de-relance-ont-attenué-les-repercussions-economiqu.html>
- Employment and Social Development Canada. (2019). *Increased Canada Child Benefit means more money for middle-class families*. Gouvernement du Canada. Consulté le 17 octobre, à l'adresse suivante : <https://www.canada.ca/en/employment-social-development/news/2019/07/increased-canada-child-benefit-means-more-money-for-middle-class-families5.html>
- Gamache, P., Hamel, D., et Blaser, C. (2019). *L'indice de défavorisation matérielle et sociale : en bref* - Site Web de l'INSPQ. www.inspq.qc.ca/publications/2639
- Gammarano, R. (2019, avril). *The working poor or how a job is no guarantee of decent living conditions* (N° 6). ILOSTAT. https://ilo.org/wcmstp5/groups/public/---dgreports/---stat/documents/publication/wcms_696387.pdf
- Gouvernement du Canada. (2016a). *Chapter 1 - Help for the Middle Class*. Consulté le 17 octobre, à l'adresse suivante : <https://www.budget.gc.ca/2016/docs/plan/ch1-en.html>
- Gouvernement du Canada. (2016b, octobre). *Document d'information sur la pauvreté au Canada*. <https://www.canada.ca/content/dam/canada/employment-social-development/programs/poverty-reduction/backgrounder/backgrounder-toward-poverty-reduction-FR.pdf>
- Gouvernement du Canada. (2016b, octobre). *Document d'information sur la pauvreté au Canada*. <https://www.canada.ca/content/dam/canada/employment-social-development/programs/poverty-reduction/backgrounder/backgrounder-toward-poverty-reduction-FR.pdf>

- Hall, C. (s. d.). *Social work practice in community development*. Canadian Association of Social Workers. Consulté le 19 janvier 2021, à l'adresse <https://www.casw-acts.ca/en/social-work-practice-community-development>
- Howard, J. (2022, 7 avril). *Les femmes et la pauvreté au Canada : les faits*. Fondation canadienne des femmes. <https://canadianwomen.org/fr/les-faits/pauvrete/>
- INSPQ. (2019a, 19 septembre). *Défavorisation*. <https://www.inspq.qc.ca/defavorisation>
- INSPQ. (2019b, 19 septembre). *Indice de défavorisation matérielle et sociale*. <https://www.inspq.qc.ca/defavorisation/indice-de-defavorisation-materielle-et-sociale>
- INSPQ. (2019c, 19 septembre). *Indices de défavorisation multiple et multidimensionnelle*. <https://www.inspq.qc.ca/defavorisation/indices-de-defavorisation-multiple-et-multidimensionnelle>
- Kazemipur, A., & Halli, S. (2000). The invisible barrier: Neighbourhood poverty and integration of immigrants in Canada. *Journal of International Migration and Integration*, 1(1), 85-100. <http://dx.doi.org/10.1007/s12134-000-1009-1>
- Kazemipur, A., & Halli, S. S. (2001a). The changing colour of poverty in Canada. *Canadian Review of Sociology/Revue canadienne de sociologie*, 38(2), 217-238. <https://doi.org/10.1111/j.1755-618X.2001.tb00971.x>
- Kazemipur, A., & Halli, S. S. (2001b). Immigrants and 'new poverty': The case of Canada. *International Migration Review*, 35(4), 1129-1156. <https://doi.org/10.1111/j.1747-7379.2001.tb00055.x>
- Kesselman, J. (2019). Policy options for retargeting the Canada child benefit. *Canadian Public Policy*, 45(3), 310–328. <https://doi.org/10.3138/cpp.2019-003>
- Kirkpatrick, S., & Tarasuk, V. (2008). Food Insecurity in Canada: Considerations for Monitoring. *Canadian Journal of Public Health*, 99(4), 324–327. <https://doi.org/10.1007/BF03403765>
- La banque d'alimentation d'Ottawa. (2020). *L'année en revue 2019–2020*. <https://www.ottawafoodbank.ca/wp-content/uploads/2021/01/Year-in-Review-2019-2020-FRENCH-web.pdf>
- La Banque Mondiale. (2020). *Rapport 2020 sur la pauvreté et la prospérité partagée : Questions fréquentes*. <https://www.banquemondiale.org/fr/research/brief/poverty-and-shared-prosperity-2020-reversals-of-fortune-frequently-asked-questions>
- La Banque Mondiale. (2021, 19 mars). *Les programmes de développement pilotés par la communauté*. <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/communitydrivendevelopment>
- Leboeuf, L. (1991). Les femmes et la pauvreté. *Service social*, 40(3), 24–41. <https://doi.org/10.7202/706542ar>

- Lee, A. (2006). *Community development: current issues and challenges*. Combat Poverty Agency.
- Lee, C. R., & Lore, K. J. (2020). *Rapport de 2019 sur la faim à Ottawa*. La banque d'alimentation d'Ottawa. https://www.ottawafoodbank.ca/wp-content/uploads/2020/01/Ottawa-Food-Bank-Report-2019_FR_Single-Pages_WEB.pdf
- Lemelin, A. & Morin, R. (1991). L'approche locale et communautaire au développement économique des zones défavorisées : le cas de Montréal. *Cahiers de géographie du Québec*, 35(95), 285–306. <https://doi.org/10.7202/022179ar>
- Lewis, O. (1974). The culture of poverty. In N. Levine & M. Hochbaum (Eds.), *Poor Jews: An American Awakening* (1st ed.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781351319447>
- Loopstra, R., & Tarasuk, V. (2015). Food Bank Usage Is a Poor Indicator of Food Insecurity: Insights from Canada. *Social Policy and Society : a Journal of the Social Policy Association*, 14(3), 443–455. <https://doi.org/10.1017/S1474746415000184>
- Maclure, R. (2012, août). *The Social Ecology of Youth Support : A Study of Social Capital Formation in a Low-Income Canadian Neighbourhood*. <https://idl-bnc-idrc.dspacedirect.org/bitstream/handle/10625/55637/IDL-55637.pdf>
- Maki, C. (2020, 4 août). *Reclaiming Ritchie: Photo project aims to change the reputation of Black men in west-end neighbourhood*. CBC News. <https://www.cbc.ca/news/canada/ottawa/portraits-ritchie-black-men-instagram-1.5642580>
- McKie, D. (2017). *Many Indigenous families not applying for Canada child benefit : documents*. CBC News. Consulté le 17 octobre, à l'adresse suivante : <https://www.cbc.ca/news/politics/canada-child-benefit-indigenous-1.4211545>
- Milligan, K. & Stabile, M. (2011). Do Child Tax Benefits Affect the Well-being of Children? Evidence from Canadian Child Benefit Expansions. *American Economic Journal. Economic Policy*, 3(3), 175–205. <https://doi.org/10.1257/pol.3.3.175>
- Monsebraaten, L. & Kabatay, J. (2016). *Indigenous children on reserves miss out on child benefit*. Toronto Star. Consulté le 18 novembre, à l'adresse suivante : <https://www.thestar.com/news/canada/2016/07/20/indigenous-children-on-reserves-miss-out-on-child-benefit.html>
- Namian, D., Boucher-Guèvremont, S. & Chartrand, M. (2019). Actualité de la pauvreté : débats théoriques, défis pratiques. *Reflets*, 25(1), 10–17. <https://doi.org/10.7202/1064664ar>
- Nations Unies. (2020, 4 septembre). *Éliminer la pauvreté*. <https://www.un.org/fr/sections/issues-depth/poverty/index.html>
- Nations Unies. (s. d.). *Éliminer la pauvreté*. <https://www.un.org/fr/global-issues/ending-poverty>

- Notten, G., & Kaplan, J. (2021). Material deprivation: Measuring poverty by counting necessities households cannot afford. *Canadian Public Policy*, 47(1), 1-17.
- Ombudsman des contribuables (2017). *Prestations dans les refuges : Examen des efforts de communication et de visibilité de l'Agence du revenu du Canada auprès des refuges et d'autres organismes de soutien au sujet des prestations et crédits gérés par l'Agence du revenu du Canada*. Gouvernement du Canada. Tiré de https://www.canada.ca/content/dam/oto-boc/special-reports/FR_Shelters_Final%20Report_PDF_with%20Cover.pdf
- Oxfam International. (2022, 25 mai). *Pourquoi les personnes les plus pauvres sont majoritairement des femmes*. <https://www.oxfam.org/fr/pourquoi-les-personnes-les-plus-pauvres-sont-majoritairement-des-femmes>
- Oxford Poverty & Human Development Initiative (OPHI). (s. d.). *Policy – A Multidimensional Approach*. University of Oxford. <https://ophi.org.uk/policy/multidimensional-poverty-index/>
- Panico, G. (2020, 30 juillet). *Spree of recent shootings gang related, say police*. CBC News. <https://www.cbc.ca/news/canada/ottawa/shootings-gang-related-ottawa-police-say-1.5668196>
- Parent, S. (2017, 12 octobre). *80 % des communautés autochtones canadiennes sous le seuil de la pauvreté*. RCI | Radio Canada International. <https://www.rcinet.ca/fr/2017/10/11/80-pour-cent-communautes-reserves-autochtones-canadiennes-sous-seuil-pauvrete/>
- Pentland, M., Cohen, E., Guttmann, A., & de Oliveira, C. (2020). Maximizing the impact of the Canada Child Benefit: Implications for clinicians and researchers. *Paediatrics & Child Health*. <https://doi.org/10.1093/pch/pxaa092>
- Phoenix Strategic Perspectives Inc. (2017). *Qualitative Research: The Experiences of Indigenous Communities with Tax Filing*. Tiré de https://epe.lac-bac.gc.ca/100/200/301/pwgsc-tps/gc/por-ef/canada_revenue_agency/2017/040-16-e/report.pdf
- Pira, M., Eslami, H., & Fleet, G. (2021). Investigating the effectiveness of poverty-reduction projects for a small-sized city in Canada. *Journal of poverty*, 0(0), 1-19. <https://doi.org/10.1080/10875549.2021.1925809>
- Plus d'un million de Canadiens sont sortis de la pauvreté*. (2020). Premier ministre du Canada. Consulté le 17 octobre, à l'adresse suivante : <https://pm.gc.ca/fr/nouvelles/communiqués/2020/03/05/plus-dun-million-de-canadiens-sont-sortis-de-la-pauvrete>
- Posca, J. (2018, janvier). *Portrait des inégalités socioéconomiques touchant les Autochtones au Québec*. Institut de recherche et d'informations socioéconomiques. https://cdn.iris-recherche.gc.ca/uploads/publication/file/Note_Ine_galite_s_4_WEB_02.pdf
- Programme des Nations Unies pour le développement. (s. d.). *Objectif 1 - PAS DE PAUVRETÉ*. PNUD. <https://www.undp.org/fr/sustainable-development-goals#no-poverty>

- Public Health Agency of Canada. (2018). *Infographic: Inequalities in working poor Canadians*. Government of Canada. <https://www.canada.ca/en/public-health/services/publications/science-research-data/inequalities-working-poor-canadians-infographic.html>
- Radio-Canada. (2019, 9 juillet). *La moitié des enfants autochtones vivent en situation de pauvreté, d'après une étude*. <https://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/1216240/premieres-nations-inuit-metis-conditions-vie-reserves>
- Robles Aguilar, G. et Sumner, A. (2020). Who are the world's poor? A new profile of global multidimensional poverty. *World Development*, 126, 104716–. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2019.104716>
- Roshanafshar, S., & Hawkins, E. (2015). *L'insécurité alimentaire au Canada*. Statistique Canada. https://www.ledevoir.com/documents/pdf/rapport_insecurite.pdf
- Sameti, M., Esfahani, R. D., & Haghghi, H. K. (2012). Theories of poverty: A comparative analysis. *Kuwait chapter of Arabian journal of business and management review*, 1(6), 45-56.
- Sánchez-Páramo, C., Hill, R., Mahler, D. G., Narayan, A., & Yonzan, N. (2021, 7 octobre). *L'augmentation de la pauvreté et le creusement des inégalités sont les autres séquelles de la COVID-19*. Banque mondiale | Blogs. <https://blogs.worldbank.org/fr/voices/laugmentation-de-la-pauvrete-et-le-creusement-des-inegalites-sont-les-autres-sequelles-de-la>
- Santé publique Ottawa. (2019a). *Insécurité alimentaire à Ottawa*. <https://www.santepubliqueottawa.ca/fr/public-health-topics/food-insecurity.aspx>
- Santé publique Ottawa. (2019b). *Panier de provisions nutritif - Le prix de bien manger à Ottawa*. <https://www.ottawapublichealth.ca/en/public-health-topics/resources/Documents/NFB-Report-FRE-2019---Accessible-2-.pdf>
- Sarangi, L. (2020). *Setting the Stage for a Poverty Free Canada – 2019 Report Card on Child & Family Poverty in Canada*. Campaign 2000. Tiré de <https://campaign2000.ca/wp-content/uploads/2020/01/campaign-2000-report-setting-the-stage-for-a-poverty-free-canada-january-14-2020.pdf>
- Savard, S., Richard, S. & Garceau, M.-L. (2012). L'intervention communautaire : une composante fondamentale du service social. *Reflète*, 18(1), 14–20. <https://doi.org/10.7202/1012329ar>
- Scotti, M. (2017a). *As the Canada Child Benefit turns 1, who has actually benefited?* Global News. Consulté le 17 octobre, à l'adresse suivante : <https://globalnews.ca/news/3614457/canada-child-benefit-turns-1-who-has-benefited/>
- Scotti, M. (2017b). *Indigenous Canadians face barriers, challenges at tax time: report*. Global News. Consulté le 18 novembre, à l'adresse suivante :

<https://globalnews.ca/news/3724663/indigenous-canadians-face-barriers-challenges-at-tax-time-report/>

- Shields, J., Kelly, P., Park, S., Prier, N., & Fang, T. (2011). Profiling immigrant poverty in Canada: A 2006 census statistical portrait. *Canadian Review of Social Policy*, 65/66, 92-111.
- Société de l'inclusion économique et sociale. (s. d.). *Qu'est-ce que la pauvreté?* Le gouvernement du Nouveau-Brunswick.
https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/sies/presentation/content/questce_quelapauvrete.html#:~:text=La%20pauvret%C3%A9%2C%20c%27est%20ne,%2C%20c%27est%20avoir%20faim
- Statistique Canada (2019). *Tableau 2 : Personnes vivant sous le seuil officiel de la pauvreté au Canada (mesure du panier de consommation), 2013 à 2017*. Consulté le 18 novembre, à l'adresse suivante : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/190226/t002b-fra.htm>
- Statistique Canada. (2021, 23 mars). *Le Quotidien — Enquête canadienne sur le revenu, 2019*.
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210323/dq210323a-fra.htm>
- Suiter, S. (2017). Navigating community development conflicts: Contested visions of poverty & poverty alleviation. *American Journal of Community Psychology*, 60(3-4), 459–466.
<https://doi.org/10.1002/ajcp.12194>
- Tarasuk, V., Dachner, N., & Loopstra, R. (2014). Food banks, welfare, and food insecurity in Canada. *British Food Journal* (1966), 116(9), 1405–1417. <https://doi.org/10.1108/BFJ-02-2014-0077>
- The Canadian Press. (2017). *Women in shelters often missing out on federal child benefits: ombudsman*. Global News. Consulté le 17 octobre, à l'adresse suivante :
<https://globalnews.ca/news/3599011/canada-child-benefit-womens-shelter/>
- Trinh, J. (2020, 28 janvier). *Grief hits home for the mothers of Ritchie Street*. CBC News.
<https://www.cbc.ca/news/canada/ottawa/manny-akol-homicide-shooting-mothers-speak-1.5434727>
- Ulysse, P. J. (2009). Les travailleurs pauvres : de la précarité à la pauvreté en emploi. Un état des lieux au Canada/Québec, aux États-Unis et en France. *Lien social et Politiques*, (61), 81–95. <https://doi.org/10.7202/038473ar>
- Ulysse, P. J., Lesemann, F., Crespo, S., Fontan, J.-M., Mendell, M. & Belleau, H. (2009). Les « travailleurs pauvres », témoins et acteurs des mutations sociétales en cours. *Lien social et Politiques*, (61), 123–136. <https://doi.org/10.7202/038478ar>
- Valensisi, G. (2020). COVID-19 et pauvreté mondiale : Une évaluation préliminaire. *Revue internationale de politique de développement*, 12(12.2).
<https://doi.org/10.4000/poldev.3573>

- Ville d'Ottawa & Initiative : une ville pour toutes les femmes. (2017). *Optique d'équité et d'inclusion – Portrait — PERSONNES VIVANT DANS LA PAUVRETÉ*.
https://documents.ottawa.ca/sites/documents/files/poverty_ss_fr.pdf
- Ville d'Ottawa. (2010, janvier). *La stratégie de réduction de la pauvreté de la Ville d'Ottawa*.
<https://app06.ottawa.ca/calendar/ottawa/citycouncil/cpsc/2010/01-21/04%20-%20Poverty%20Reduction%20Strategy%20-%20French.pdf>
- Wilson, D., & Macdonald, D. (2010). *The income gap between Aboriginal peoples and the rest of Canada*. Canadian Centre for Policy Alternatives.
- Wright, T. (2018). *Non-permanent residents should qualify for Canada Child Benefit, report urges*. Global News. Consulté le 17 octobre, à l'adresse suivante :
<https://globalnews.ca/news/4434640/canada-child-benefit-non-permanent-residents/>